COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

«On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme» (Lénine)

C.P.S. Nouvelle série N°53 (N°135) – 1,50 € **19 MARS 2014**

GROUPE POUR LA CONSTRUCTION DU PARTI OUVRIER REVOLUTIONNAIRE
LA CONSTRUCTION DE L'INTERNATIONALE OUVRIERE REVOLUTIONNAIRE

Le « pacte de responsabilité » organise le pillage de la Sécurité sociale, une offensive sans précédent contre les services publics, la baisse des salaires des fonctionnaires. Signé par les organisations anti-ouvrières CFDT, CFTC, CGC, il est pris en charge - à travers des semaines de concertation - par les dirigeants CGT, FO, FSU.

À bas le pacte de responsabilité !

Front unique des organisations ouvrières (partis et syndicats)
Rupture immédiate de la collaboration des directions syndicales à la mise en œuvre de ce pacte à travers la concertation

Crise mondiale du capitalisme : nouvelles menaces

Le fait que la crise politique en Ukraine (voir page 10) ait pour conséquence immédiate une chute des valeurs boursières, un renchérissement du prix des matières premières en dit assez long sur la santé de l'économie capitaliste mondiale. Ne l'oublions pas : le déclenchement de la crise politique en Ukraine, ce sont les atermoiements de Ianoukovitch sur la signature de l'accord avec l'Union européenne. Il découlait de son refus, la nécessité pour le gouvernement ukrainien de passer sous les fourches caudines de Poutine pour limiter autant que faire se peut la facture pétrolière et gazière, rendue insupportable au vu de l'état des finances de l'Ukraine, de son déficit abyssal.

Avant même l'ouverture de la crise politique de ces dernières semaines, la situation économique de l'Ukraine était catastrophique. Le gouvernement a été contraint d'emprunter à des taux usuraires (au-delà des 10 % pour les obligations à 10 ans). Les réserves de change du pays ont chuté de 20,4 à 17,8 milliards de dollars entre décembre et janvier, soit 2,6 milliards en un mois... La banque nationale a notamment dépensé 1,7 milliard de dollars de réserve de change durant le seul mois de janvier pour défendre la monnaie nationale. *«La probabilité d'une dévaluation forcée s'accroît significativement»*, estimait Standard & Poor's vendredi 21 février.

Ce qui menace, c'est le défaut de paiement pur et simple, dont évidemment les conséquences dépasseraient de loin les frontières de l'Ukraine. La menace la plus immédiate concerne d'ailleurs la Russie elle-même, dont les banques sont lourdement exposées, sans compter la dette gazière. Voilà pourquoi, la monnaie ukrainienne a d'ores et déjà entraîné dans sa chute le rouble et derrière elle toutes les valeurs des sociétés implantées sur le marché russe.

Mais la situation ukrainienne est loin d'être isolée. Dévaluation de la monnaie et inflation, alourdissement de la dette publique, augmentation des taux directeurs pour tenter de faire face à la fuite des capitaux, renchérissement du crédit pour les entreprises locales dont les dettes libellées dans les monnaies des pays dominants (dollar, euro...) menaçant leur existence même : c'est là le tableau économique qui tend à se généraliser de nombre de pays dits « émergents » : Argentine, Turquie, Brésil, Inde, Indonésie, Afrique du Sud, etc.

La cause immédiate et la plus couramment évoquée de la fuite des capitaux de ces pays est dans la nouvelle politique de la FED de resserrement progressif de l'achat d'actifs (obligations et valeurs liées aux assurances de crédit immobilier), resserrement du reste très relatif : de 85 milliards à 65 milliards mensuels.

(suite page 2)

Sommaire :

- ÉDITORIAL P.1
- NOTES SUR LA SITUATION EN UKRAINE P.10
- ENSEIGNANTS P.13
- LES MILITANTS INTERVIENNENT ET INFORMENT C.P.S. P.19
- AFRIQUE DU SUD P.24
- TRACT 18 MARS 2014 ..... P.34

Les milliards de liquidités dont la FED avait inondé le marché s'étaient en effet largement investis dans ces pays dits « émergents », provoquant une forte valorisation des monnaies de ces pays et compromettant alors leurs exportations, ce dont la FED – et donc l'impérialisme US - n'avait cure. Aujourd'hui, la restriction, même limitée, de cette politique d'achat d'actifs a pour effet le rapatriement massif des capitaux des pays « émergents » vers les métropoles impérialistes. En 2013, les investisseurs ont ainsi retiré plus de 29 milliards de dollars de capitaux des marchés émergents (actions et obligations confondues).

Mais la raison profonde alimentant cette fuite n'est pas le resserrement de la politique monétaire de la FED, mais le fait que ces pays soient progressivement rattrapés par la crise de surproduction mondiale et que le découplage entre l'atonie, voire la récession, des pays capitalistes dominants et la croissance vigoureuse des « émergents « ne pouvait pas durer éternellement. Ces derniers ont pu, dans un premier temps, tirer la croissance mondiale vers le haut, grâce notamment à un recours massif au crédit, favorisé par des taux d'intérêt réels très bas, à la faveur des gigantesques masses de liquidités injectées par les banques centrales, en particulier la FED. De cette croissance à crédit a résulté un surendettement du secteur privé, notamment en Asie, où d'après un article des *Echos* du 4 mars intitulé *« la crise des émergents ne fait que commencer »* : *« la dette privée a dépassé les 100 % du PIB. On observe notamment une forte augmentation de la dette des ménages supérieure à 80 % en Malaisie, en Thaïlande et à Taïwan, tandis que la Chine se distingue par une explosion de la dette de ses entreprises culminant à plus de 150 % du PNB »*. Dans ces conditions, le choc de la crise de surproduction sur les pays « émergents » n'en sera que plus violent et dévastateur.

Le principal canal de transmission de cette crise aux pays « émergents «, c'est le ralentissement économique de la Chine, dans la mesure où cette dernière est vitale pour les pays « émergents » qui l'approvisionnent en matières premières, comme c'est le cas par exemple du Brésil et de l'Afrique du Sud, ou bien en pièces détachées et composants, comme c'est le cas des pays d'Asie du Sud-Est.

Ainsi *« La Chine est le plus grand risque »*, écrit Ruchir Sherma, responsable des marchés émergents *Morgan Stanley Investment* (…), et l'économie chinoise, dont on disait qu'elle allait sauver la croissance mondiale, est aujourd'hui l'épicentre de tous les dangers.

Quant à l'impérialisme US et son instrument, la FED, il manifeste la même indifférence aujourd'hui à l'égard des conséquences désastreuses pour les pays « émergents « de sa politique plus restrictive que celle qu'il manifestait hier lorsqu'il inondait le marché de liquidités. Dans les deux cas, il s'agit de faire porter aux autres pays le fardeau de la crise, usant pour cela de la place prépondérante du dollar sur le marché mondial. Mais jusqu'à quel point cela garantit-il la santé de l'économie américaine elle-même ? C'est la question à laquelle il faut essayer de répondre rapidement maintenant.

Reprise américaine ?

« America is back » (« L'Amérique est de retour ») : ainsi croit pouvoir titrer un exemplaire du *Monde de l'Économie* reprenant, pour décrire la situation économique aux États-Unis, ce qui était le slogan de Reagan dans les années 80. L'*» insolente »* reprise américaine ferait un brillant contraste avec la stagnation d'une bonne partie de l'Europe, particulièrement la France.

A l'appui de cette thèse, on cite la réduction du déficit commercial à 34 milliards de dollars (son plus bas niveau depuis novembre 2009), la réduction du déficit de l'État fédéral (de 40 % en 2013 par rapport à 2012), le taux de croissance (à 1,9 % sur les douze derniers mois). Comme illustration de cette « reprise » économique, on cite encore le redressement de l'industrie automobile américaine qui, avec 15,6 millions de véhicules vendus en 2013, aurait retrouvé le niveau de 2007.

Ces données doivent pourtant être sérieusement relativisées. Le chiffre de 1,9 % de croissance sur douze mois est en lui-même des plus modestes. 2014 ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices, comme l'indique la forte contraction du secteur manufacturier américain en janvier 2014, à son plus bas niveau depuis huit mois.

Drôle de reprise en vérité que celle vendue par les gazettes économiques à longueur d'articles : en janvier 2014, la production manufacturière des deux premières puissances économiques, les États-Unis et la Chine, s'est contractée (dans le cas de la Chine, pour la première fois depuis 6 mois). La réduction du déficit commercial est due exclusivement à la réduction de la facture énergétique, elle-même due à l'exploitation massive du gaz de schiste, qui permet elle-même de diminuer les coûts de production. Quant à la réduction du déficit de l'État fédéral, elle n'existe que si l'on ne tient pas compte des achats de la FED, en particulier des achats de produits financiers hypothécaires par lesquels la FED évite la banqueroute des assureurs de crédits immobiliers. Or comme le souligne l'économiste Onubre Einze : *« En intégrant les dépenses passées et futures de la FED, nous avons d'abord fait un double constat : les déficits publics estimés par la Maison-Blanche ont augmenté en 2013 et resteront à des niveaux élevés si l'on se donne la peine d'y intégrer les dépenses immobilières de la FED. Les estimations de la Maison-Blanche pour 2013 et 2014 pèchent donc par « omission légitime » ou excès d'optimisme... Il est nécessaire de fondre les données de la FED et de l'État fédéral. Si la FED a acheté des RMBS, ou créances titrisées immobilières, à l'automne 2012, c'était pour soutenir le Trésor alors que la crise de la dette se faisait menaçante »*. Il précise : *« Après 2012, l'apparent tassement de la progression de la dette totale et de la dette de marché sont donc des illusions comptables qui ne résistent pas au rapprochement des données du Trésor et de la FED. »*

Et il conclut :

« 1° il y a bien une amélioration des finances publiques, mais elle n'est pas aussi marquée que ne veulent bien le laisser entendre des commentateurs complaisants ;

2° la reprise américaine reste sujette à caution. Elle est avérée pour partie, car le coût d'un dollar de croissance - calcul du rapport présumé entre croissance et dépense publique, ndlr - *baisse lentement sans pour autant atteindre un niveau où la croissance pourrait être dite endogène à l'économie. »*

Autrement dit, la « croissance » américaine n'existe que dopée à l'endettement. À cet égard, il est significatif que l'accord se soit fait entre républicains et démocrates pour autoriser l'augmentation de la dette fédérale sans plafonnement jusqu'en mars 2015.

Rappelant que le bilan de la FED s'était multiplié par 5 depuis 2006 (de 800 milliards à 4000 milliards de dollars), le même article explique pourquoi le dégonflage dudit bilan est mission quasi-impossible. Les titres hypothécaires rachetés sont pourris, donc invendables. Quant aux obligations d'État, leur mise en vente provoquerait un effondrement de leur valeur et par conséquent pourrait entraîner une hausse dangereuse des taux d'intérêts sur les nouvelles obligations mises sur le marché.

Sans doute il serait vain de nier que, dans le cadre de l'approfondissement de la crise mondiale du système capitaliste, le capitalisme américain s'en tire un peu moins mal que les autres, et ce pour deux raisons essentielles.

D'une part, il garde, grâce à la place du dollar dans les échanges, l'aptitude à reporter sur les autres pays le poids de sa propre crise.

D'autre part, Obama a pu, grâce à la pleine collaboration des dirigeants syndicaux de l'AFL-CIO, porter les coups les plus violents au prolétariat, détruire massivement le capital jugé insuffisamment productif, baisser brutalement le coût de la force de travail, et ainsi, jusqu'à un certain point, rétablir la compétitivité de l'économie américaine. Entre 2007 et 2013, 300000 postes de travail ont été supprimés dans l'automobile. *Le Monde* du 30 janvier indique que désormais le coût de production d'un kilo de fil est moindre aux États-Unis qu'en Chine ! Et que la valeur réelle du SMIC a diminué de 30 % depuis 1968 ! Récemment, c'est sur injonction de l'appareil central du syndicat que les travailleurs de Boeing ont dû accepter les plus brutales remises en cause de leur système de retraites et d'assurances sociales ! Quant à l'« affrontement » républicains/démocrates sur le budget fédéral, il s'est conclu par un accord incluant de nouvelles attaques contre l'indemnité du chômage et Medicare - le système de couverture Santé minimum des personnes âgées.

Ainsi, le seul « secret » de la compétitivité dans le cadre de l'exacerbation de la concurrence inter-capitaliste provoquée par la crise de surproduction tient dans cet impératif : s'en prendre toujours plus violemment aux conditions d'existence des masses laborieuses, augmenter le taux d'exploitation, diminuer le coût de la force de travail. C'est là ce qui détermine toute la politique du gouvernement Hollande-Ayrault-Duflot-Pinel en France, confronté à une dégradation qui ne se dément pas de la situation du capitalisme français.

Situation du capitalisme français : tous les indicateurs catastrophiques !

Le capitalisme français va de mal en pis. C'est là un fait dont attestent tous les chiffres. Le déficit commercial atteint 61 milliards, sa légère réduction provenant non des gains à l'exportation... mais de la diminution des importations. La comparaison avec l'Allemagne et ses 200 milliards d'excédents est accablante. Le poids économique de la France est désormais largement inférieur à la moitié de celui de l'Allemagne. L'investissement continue de baisser. *Le Monde* du 28 janvier dresse un tableau du désastre : *« L'essentiel des sites date soit d'avant-guerre, soit des années de forte croissance, entre 1945 et 1975... L'exemple des robots est particulièrement parlant. En 2013, la France ne compte que 33000 robots industriels dans ses usines contre 58600 en Italie et... 165800 en Allemagne... Aucun redressement n'est en vue. Après une remontée en 2010 – 2011, les commandes de machines-outils et autres équipements de production sont reparties à la baisse depuis la mi-2012. Elles ont chuté de 25 % en 2013. »*

Un des représentants autorisés du capitalisme français explique : *« Dans l'immédiat, un redémarrage paraît improbable. Il y a peu d'incitation à investir : les marges bénéficiaires sont faibles, la croissance aussi, les usines sont déjà en surcapacité. En outre, les défaillances remontent.... »*

La baisse astronomique des IDE (Investissements directs à l'étranger), de – 77 % pour la seule année 2013, est un autre élément s'inscrivant dans le tableau du désastre.

Quant aux déficits, malgré les attaques contre les services publics et la Sécurité sociale, ils ne baissent guère faute de croissance économique, et le gouvernement français a de nouveau essuyé d'humiliantes remontrances de Bruxelles. La dette continue à grimper et devrait atteindre 97 % du PIB en 2015.

La situation de PSA est emblématique. PSA – qui annonce la fermeture d'une chaîne de production à Poissy - essaie de se sauver au prix d'un accord avec le chinois Donfeng. Ce dernier entre dans le capital à hauteur de 14 %... en même temps que l'État qui, pour « sauver » PSA, soutirera 800 millions d'euros du budget de l'État, c'est-à-dire de la poche des travailleurs. Ici ou là, on s'inquiète de cet accord. Donfeng ne va-t-il pas utiliser les compétences technologiques de PSA pour, dans un second temps, l'évincer sans ménagement du marché chinois ? Quoi qu'il en soit, c'est la fin de la domination de la famille Peugeot et du modèle du capitalisme familial et national.

Chômage massif, plans de licenciement

C'est le prolétariat qui paie le marasme du capitalisme français. Le chômage ne cesse d'enfler, dépassant largement – officiellement – les 5 millions de chômeurs. La jeunesse est vouée massivement au chômage ou au mieux aux « stages » (1,6 million de stagiaires soit 1 million de plus qu'en 2006), c'est-à-dire à un travail quasi gratuit, à l'aumône des « gratifications » que l'Assemblée a récemment légalisées avec le soutien bruyant des appareils syndicaux.

Les plans de licenciements succèdent aux plans de licenciements avec le même sinistre scénario : « contre-plan » de licenciements proposés par les dirigeants syndicaux, puis « lutte » - agrémentée parfois de séquestration de quelques heures de représentants patronaux - pour une meilleure indemnisation du chômage. Et lorsque quelques miettes sont obtenues, bruyants communiqués de « victoire » des mêmes dirigeants syndicaux.

Et lorsque les travailleurs tentent de résister comme pour l'entreprise de camionnage Mory-Ducros en bloquant les dépôts, les mêmes dirigeants syndicaux qui se flattent de ne pas avoir appelé à ces blocages appellent unanimement (CGT comprise) à la reprise pour *« ne pas compromettre le plan de reprise de l'entreprise »* (3000 licenciements sur 5000 !). Enfin, lorsque confrontés à l'indignation des travailleurs les responsables syndicaux de l'entreprise - CFDT comprise - se trouvent dans l'incapacité de signer l'infâme accord, ce sont les responsables nationaux qui viennent le signer en lieu et place de ceux-là.

Ainsi se manifeste jusqu'à son terme le soutien des appareils syndicaux aux exigences du capital français aux abois. Mais rien ne l'indique mieux que la politique de ces mêmes appareils sur la mise en œuvre du « pacte de responsabilité » du gouvernement.

« Pacte de responsabilité ». Cazeneuve, ministre du Budget : *« Nous voulons faire en sorte que les entreprises restaurent leurs marges »*

Ainsi que l'indique le ministre Cazeneuve, le sens du « pacte de responsabilité » est transparent. Pour faire 30 milliards de cadeaux aux capitalistes, le gouvernement Hollande-Ayrault-Duflot-Pinel porte une attaque d'une violence inédite contre la Sécurité sociale en supprimant les cotisations patronales, salaire différé, sur la branche « Famille », en même temps qu'il annonce des coups d'une brutalité sans précédent contre les services publics, la fonction publique d'État comme les collectivités territoriales.

Le but du « pacte de responsabilité » est clair : il faut rattraper, en matière d'attaques contre les masses, le retard pris par rapport aux capitalismes concurrents.

Le « pacte de responsabilité » n'est lui-même qu'un début. Il n'en marque pas moins un changement de cadence dans l'offensive contre les conditions d'existence des masses laborieuses.

Quant aux prétendues « contreparties », elles n'existent pas, et ne sont évoquées que pour permettre aux dirigeants syndicaux de justifier leur présence à la « concertation » permettant la mise en œuvre du pacte. Du reste, de quoi parle-t-on lorsqu'on parle de contreparties ? On parle de développement du « dialogue social » - incluant tout de même les garanties sur la « carrière » des « militants syndicaux » et le financement des syndicats, autrement dit l'engraissement des appareils syndicaux. On parle de développement de l'alternance et de l'apprentissage, autrement dit du développement de la surexploitation de la jeunesse. En clair, ces « contreparties » sont plutôt des compléments aux attaques contenues dans le pacte lui-même. En tout état de cause, accepter même de discuter des « contreparties », c'est entériner le coup majeur porté à la Sécurité sociale ; c'est entériner celui porté aux services publics à travers les 50 milliards de réduction budgétaire.

Sur ce dernier point, sous la direction de Hollande lui-même, flanqué de quelques ministres et éclairé par le même cabinet conseil qui sévissait déjà sous Sarkozy (le cabinet MacKinsey, qui facture ses services à plus de 250 millions d'euros – mais dans ce cas, on ne compte pas à la dépense !), a été mis en place un Conseil stratégique sur la dépense publique. Il a commencé à distiller quelques-unes de ses « solutions » pour atteindre les fameux 50 milliards d'économies.

Ce qui porterait à 75 milliards d'euros les coupes budgétaires sur tout le quinquennat. Le gouvernement a ciblé trois *« gros viviers d'économie »* selon ses propres termes : la fonction publique d'État, la protection sociale, où il vise 5 milliards d'économies par an sur le dos de l'assurance maladie en attaquant notamment l'hôpital, et les collectivités locales à travers la décentralisation.

Pour parvenir à de telles restrictions budgétaires, il va falloir briser le statut des fonctionnaires, faire baisser leurs salaires. C'est le message de Moscovici quand il déclare qu'il faudra *« voir comment la masse salariale globale – effectifs, salaires, primes – peut être redéployée »* et c'est ce qu'a révélé l'annonce faite début février par Peillon de la remise en cause générale des règles d'avancement de carrière dans la fonction publique. Le même Peillon démentit ensuite. Les directions syndicales, comme celle la FSU, ont joué la surprise. Pourtant dans le même temps d'après *Les Échos* du 6 février, Lebranchu, « a *engagé le chantier de la « révision » du statut des fonctionnaires avec les syndicats* ». Le journal patronal, sous le titre « *Certains sujets clos ou tabous sont désormais sur la table »*, explique : *« La question des recrutements dans la fonction publique est sur la table, tout comme celle de l'avancement automatique, mais aussi celle des primes, indique-t-on au sein de l'exécutif. Rien n'est écarté. C'est tout l'intérêt de la démarche. Mais il faut d'abord poser la question de l'effort global demandé aux fonctionnaires. Puis de ce qui est faisable, et dans quel calendrier »*.

Dans une lettre aux fédérations syndicales le Premier ministre prétend, pour donner le change, qu'il n'y aura pas de baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires, pour sauver l'essentiel : *« pouvoir compter sur le sens des responsabilités des organisations représentatives de fonctionnaires pour s'engager durablement dans cette démarche de modernisation de notre fonction publique »*, c'est-à-dire comment faire participer les fonctionnaires *« aux efforts de redressement du pays »*

Idem pour la « fuite » évoquant les 10 milliards de réduction des dotations de l'État aux collectivités locales. La ministre Lebranchu ne confirme pas le chiffre... mais confirme que la réduction de cette dotation est bien à l'étude. Et bien d'autres projets encore : soumission à l'impôt de la totalité de la CSG, attribution sous conditions de ressources des allocations familiales, etc. Certes, rien

ne sera annoncé avant les municipales, mais ensuite tout ira très vite puisque dès avril le « pacte de responsabilité » sera devant le Parlement sous forme de l'engagement de la responsabilité du gouvernement.

PS : des « protestations » qui demeurent dans le cadre de l'orientation du gouvernement

Le « pacte de responsabilité » est si brutalement anti-ouvrier, si grossièrement pro-patronal, qu'il ne pouvait pas ne pas susciter des réactions à l'intérieur du Parti socialiste. C'est le sens du texte signé par un certain nombre de responsables de la dite « gauche » socialiste (Maurel, Emanuelli, Quilès, Lieneman, Dray, etc.). Ce texte déclare notamment : *« En dépit de la salutaire rupture avec l'ère Sarkozy, l'orientation en matière de politique économique suscite des désaccords et des inquiétudes dans nos rangs. Nous ne nous reconnaissons pas dans le discours qui tend à faire de la baisse des « charges » et du « coût du travail » la condition d'un retour de la croissance. Il n'y a pas de « charges » mais des cotisations sociales qui sont en réalité du salaire différé. Et nous sommes inquiets quand nous découvrons que la baisse des cotisations promise aux entreprises s'accompagne d'une réduction de 50 milliards d'euros des dépenses publiques en trois ans, sans même savoir quels sont ceux qui en supporteront les conséquences... Les préconisations avancées jusqu'à présent sont déséquilibrées. Les socialistes se sont toujours refusés à opposer offre et demande, production et redistribution, bonne gestion des comptes publics et relance de l'économie. Les propositions contenues dans le « pacte de responsabilité » semblent s'écarter de cette position d'équilibre. L'objectif de baisse accélérée des dépenses publiques comporte des risques majeurs. Le Président de la République s'est engagé à ne pas toucher au modèle social français. Néanmoins, la priorité accordée aux 50 milliards d'euros d'économies en trois ans nous fait craindre une réduction du périmètre d'intervention de l'État, nuisible aux politiques sociales existantes et au fonctionnement des services publics »*.

Dès la première lecture, on voit à quel point, la « critique » de la politique du gouvernement est pour le moins mesurée. Passons sur la *« salutaire rupture avec l'ère Sarkozy » !* Où dont ont-ils vu cela ? Et quel autre sens peut avoir cette phrase, sinon celui d'une allégeance renouvelée à Hollande ? Quant à *« l'équilibre »* entre *« production et redistribution, bonne gestion des comptes publics et relance de l'économie »*, dans le meilleur cas c'est le songe creux de concilier les intérêts de classe antagoniques.

Mais le simple fait de rappeler qu'il n'y a pas de charges mais des cotisations qui sont du salaire différé, la simple manifestation de la *« crainte d'une réduction (…) nuisible au fonctionnement des services publics »*, c'en était vraiment trop pour Hollande et le gouvernement. Voilà pourquoi lors d'un séminaire du PS sur le « pacte de responsabilité » organisé le 10 février, les signataires du texte furent fermement conviés... à se taire, la parole étant monopolisée par les apologètes du pacte et la fonction dudit séminaire réduite à la promotion de celui-ci.

On peut tirer de ce fait deux leçons essentielles. La première est que, totalement appuyé sur les institutions de la V^{e} République, Hollande entend bien réduire le PS au parti godillot, le « parti du président ».

La seconde : quelle que soient les limites (oh combien étroites !) des « critiques » dans le PS du « pacte de responsabilité », elles manifestent le fait que le PS demeure un parti d'origine ouvrière, parti « ouvrier-bourgeois » selon la formule de Lénine, c'est-à-dire 100 % bourgeois du point de vue de sa politique, mais conservant un lien avec le prolétariat – dans le cas du PS un lien de nature exclusivement électoral en l'occurrence. Or cette appréciation est loin d'être secondaire. Elle nous permet d'entrevoir qu'en cas de surgissement du prolétariat sur le terrain de la lutte des classes directe, la contradiction entre la politique du gouvernement et l'existence d'une majorité PS-PCF à l'Assemblée se manifesterait au grand jour sous la forme d'une crise politique dans laquelle la classe ouvrière pourrait s'engouffrer sur ses propres objectifs.

Tel n'est évidemment pas le cas aujourd'hui. Et cela pour au moins une raison décisive : les directions syndicales font tout ce qui est en leur pouvoir pour éviter un tel surgissement du prolétariat. C'est ce que révèle la position qu'elles ont adoptée dès le lendemain de l'annonce du « pacte de responsabilité ».

Déclaration commune CFDT-CGT-FSU-UNSA : « dans le cadre du pacte de responsabilité »

C'est avant même la conférence de presse de Hollande annonçant l'agenda de l'adoption du « pacte de responsabilité » - et pour le garantir de leur soutien -, que les dirigeants CFDT-CGT-FSU-UNSA adoptaient un texte commun dont la dernière phrase résume l'orientation :

« Les organisations signataires porteront ces revendications et objectifs communs lors des discussions qui se dérouleront dans le cadre du pacte de responsabilité ».

Évidemment, s'inscrire dans une discussion « dans le cadre du « pacte de responsabilité » est incompatible avec toute revendication ouvrière. Mais précisément la lecture de ce qui précède indique que toute revendication ouvrière est écartée : pas un mot contre les plans de licenciement. Et lorsque la déclaration aborde la question du pouvoir d'achat dans la fonction publique, il s'agit d'un faux-semblant puisque le « pacte de responsabilité » que les signataires acceptent implique au contraire une nouvelle offensive contre les salaires des fonctionnaires.

Berger, dirigeant CFDT, met les points sur les i : *«Nous avons signé un texte qui dit que nous allons porter ensemble des propositions dans le cadre du pacte de responsabilité, en demandant des contreparties sur l'emploi, l'apprentissage, etc. Cela signifie ne pas le dénoncer a priori. »*

La direction de la CGT comme celle de la FSU doivent, certes à usage interne, tenir un langage un peu différent. On peut trouver, noyées au milieu d'autres considérations, des phrases réaffirmant que les cotisations patronales sont du salaire et condamnant vaguement leur suppression. Mais, à vrai dire, ces phrases ne changent rien.

Le Paon déclare : *« Il nous siffle et il faudrait qu'on arrive »*... suite à quoi.... il arrive !

La preuve, c'est la participation pleine et entière de la direction CGT comme celle de FO aux concertations qui ont commencé le 28 février et qui continuent. C'est en toute conscience que les directions syndicales jouent le rôle de béquille du gouvernement et du MEDEF. C'est ce dont témoigne l'interview de Lepaon au *Figaro* :

« Le président de la République signe son deal avec Pierre Gattaz, puis on nous demande de nous rencontrer entre organisations patronales et syndicales. Il nous siffle et il faudrait qu'on arrive ! On a l'impression d'être utilisés, c'est assez désagréable. »

Utilisés au service du gouvernement et du MEDEF, sans aucun doute. Mais apparemment, Lepaon est de taille à surmonter le « désagrément » puisqu'il annonce tout de go : *« Nous participerons aux discussions... Nous ne pratiquons pas la politique de la chaise vide »* quitte à dire plus loin : *« Nous ne rentrons pas dans le système des contreparties car nous récusons le pacte ».*

Mais peu importent pour le gouvernement et le MEDEF les phrases dont la direction de la CGT accompagne sa participation. Les uns et les autres savent qu'elles ne visent qu'à donner le change. Gouvernement et MEDEF n'ont besoin que d'une chose : que les directions participent. Hollande ne l'a pas caché dans ses « vœux aux partenaires sociaux » le 21 janvier : *« le pacte de responsabilité ne suppose pas nécessairement l'accord de tous et je le comprends. Mais il appelle la participation de tous. ».* C'est ce que fait la direction de la CGT, comme celle de FO en l'accompagnant de sa petite musique propre.

L'appareil FO n'a pas signé la déclaration CFDT-CGT-FSU-UNSA, mais il défend fondamentalement la même orientation

L'association de la direction de la CGT à la CFDT *« dans le cadre du pacte de responsabilité »* permet à la direction de FO d'adopter sans aucun risque pour le gouvernement un langage apparemment plus radical.

« Force Ouvrière ne s'associera pas à ce que nous continuons à appeler un « marché de dupes ». Qui plus est, « avaler » ce pacte c'est avaler 50 milliards d'euros de réduction des dépenses publiques et sociales, ce qui aura à coup sûr un effet récessif donc négatif sur l'emploi, la protection sociale, les services publics et le pouvoir d'achat », indique Mailly dans son édito du 4 mars.

Pourtant le 21 janvier, dans une interview au journal *Les Echos*, le même Mailly adopte une étrange argumentation : *« Les contreparties évoquées par François Hollande sont illusoires. Une entreprise n'embauche que si son carnet de commande le lui permet ».*

Ainsi, pour Mailly, le droit au travail de l'ouvrier est subordonné au « carnet de commande » de l'entreprise. Or précisément, dans le cadre de la crise de surproduction qui caractérise aujourd'hui le capitalisme, les « carnets de commande » sont, sinon vides, du moins très insuffisamment pleins. Et c'est bien pourquoi, à PSA, à Mory-Ducros, à Michelin les capitalistes licencient à tour de bras... avec l'aval des dirigeants FO dans les deux premiers cas cités notamment. Sous un vernis radical, ce que révèle l'argumentation de Mailly, c'est la soumission totale aux impératifs de l'économie capitaliste. À cet égard, la base sur laquelle est appelée la journée d'action du 18 mars - journée d'action dont la direction FO se flatte d'être à l'initiative - est éclairante.

L'appel à la journée d'action du 18 mars : le complément « de lutte » à la participation des dirigeants syndicaux au « pacte de responsabilité »

Selon un scénario bien rodé, l'appel se fait sur les bases les plus floues et générales possible :

« Elles invitent à rechercher l'unité d'action la plus large pour exiger des mesures urgentes en faveur des salaires, de l'emploi, de la protection sociale et du service public. »

Certes, la déclaration commune ne peut tout de même éviter totalement d'évoquer ledit pacte, mais les formules sont adroitement ciselées pour critiquer les *« annonces liées au pacte »* sans exiger le retrait du pacte.

« Nos organisations considèrent que les annonces liées au «Pacte de responsabilité», et en particulier les 50 milliards d'euros d'économies programmées, répondent d'une logique inacceptable d'austérité et attaquent inévitablement le financement des services publics, de la protection sociale et de la solidarité nationale alors que les besoins sociaux augmentent. »

En clair, il s'agit à toute force d'éviter l'affrontement avec le gouvernement, affrontement qui ne pourrait que se nouer sur le mot d'ordre : à bas le pacte de responsabilité ! Du reste, la forme rejoint le contenu : manifestations locales, pas d'appel central à la grève, etc. En ce sens, la journée d'action du 18 s'inscrit parfaitement dans la politique de « concertation » avec le gouvernement. Et cela indépendamment du fait que les travailleurs répondront ou non à cet appel, ce que personne ne peut dire...

Autres aspects de l'offensive

Fort de la soumission des directions syndicales au cadre du pacte, le MEDEF pousse à fond son avantage, notamment dans la négociation sur l'indemnisation du chômage : modulation de l'indemnité chômage selon le taux de chômage, ce qui signifie en réalité que l'indemnité chômage cesse d'être un droit mais est complètement soumise aux aléas de l'économie capitaliste, suppression pure et simple du statut des intermittents du spectacle. Sur ce dernier point, le gouvernement fait mine de protester, mais il faut y regarder de plus près. *Le Monde* du 18 février indique que Filipetti, ministre de la Culture, après avoir *« dénoncé l'attitude agressive et scandaleuse du*

MEDEF » ... « *avance aussi des pistes pour réformer le système de l'intermittence... ». Elle cite « le plafonnement du cumul possible entre rémunérations d'activité et périodes de chômage »* et conclut : *« Je demande juste au MEDEF d'examiner ces propositions. ».*

Dans l'offensive gouvernementale, il faut aussi accorder une place centrale à l'offensive contre les enseignants du secondaire (après celle contenue dans le décret « rythmes scolaires » pour ceux du primaire) et leur statut concentré dans les décrets de 50. Le corps enseignant doit, pour le gouvernement, être défait : c'est aussi une condition pour engager de la même manière l'attaque générale contre le statut général de la fonction publique incluse dans les 50 milliards de restrictions budgétaires programmées. (voir article Enseignant dans ce numéro de CPS).

Enfin et de manière continue, le gouvernement fait la guerre à l'Hôpital Public : fermetures de service - comme celui des urgences à l'Hôtel-Dieu de Paris, et partout dans les hôpitaux, plans de suppressions de postes au nom du « retour à l'équilibre », plans pilotés directement à partir du ministère. Les lourdes menaces contre la possibilité des étudiants infirmiers d'obtenir leur diplôme suite au boycott des cliniques privées de leur stage font partie de cette offensive. Mais il faut ajouter que le gouvernement lui-même a décidé de réduire considérablement le nombre de place ouvertes au concours, lorsqu'il n'a pas, dans certaines régions,... fermé le concours cette année ! La mobilisation des étudiants infirmiers pour la défense de leur diplôme se mène au compte du droit à la santé de l'ensemble de la population laborieuse.

Pour l'ensemble des étudiants et leurs familles, en raison de la baisse de la dotation de l'État aux universités qui asphyxie littéralement certaines d'entre elles, ce qui se profile, c'est une hausse généralisée des frais d'inscription dans la foulée de celle que vient d'entériner le gouvernement pour les écoles d'ingénieurs publiques des Mines : + 1000 euros pour les étudiants européens, + 3000 euros pour les étudiants non-européens.

Union nationale en soutien à l'intervention de l'impérialisme français en Afrique

Réaction sur toute la ligne à l'intérieur ; réaction sur toute la ligne à l'extérieur. Le gouvernement français vient de faire adopter à la quasi-unanimité la prolongation de l'opération Sangaris en Centrafrique. N'est-il pas extraordinaire que la seule opposition soit venue d'un quarteron de députés UMP (Lemaire, Wauquiez) pour des raisons qui n'ont évidemment rien à voir avec l'anti-impérialisme ! Soutien du PS et du PCF, silence total des organisations syndicales, tel est le sombre tableau de la situation. L'alibi de l'intervention est d'éviter les massacres interethniques et religieux. La réalité, c'est que l'intervention française les a décuplés. Hier, les troupes de la Seleka pillaient et massacraient les populations dites « chrétiennes ». Aujourd'hui, ce sont les milices « anti-Balaka » qui massacrent méthodiquement la population musulmane sous l'œil indifférent des troupes françaises. Et pour cause ! Ces milices sont structurées par Bozize et ses partisans, lequel Bozize, ancien dictateur du pays, était l'homme lige de l'impérialisme français.

Par ailleurs en RCA, comme du reste au Mali où la situation antérieure à l'intervention française tend à se rétablir, le succès de l'entreprise de l'armée pourrait tourner au désastre. D'autant que les autres puissances impérialistes n'ont nullement l'intention de s'engager, laissant à la France le soin de faire le travail.

En tout état de cause, les militants de notre Groupe (voir interventions militantes) sont les seuls, dans les syndicats, dans la CGT et la FSU en particulier, à combattre avec constance contre les appareils dirigeants sur la ligne de l'internationalisme prolétarien :

<u>Retrait immédiat des troupes françaises d'Afrique, en particulier de RCA et du Mali !</u>

Municipales : aucune possibilité pour le prolétariat d'exprimer un vote de classe

C'est dans ce contexte qu'auront lieu les élections municipales. La politique du gouvernement, la soumission de la majorité de députés PS-PCF à l'Assemblée, tout va concourir à une abstention massive des couches populaires. Ajoutons que cette politique, à laquelle il faut ajouter celle des directions syndicales, créent un terrain idéal pour une progression sensible du Front national. Quant à l'UMP, sa crise récurrente, avec récemment encore les affaires Copé et Buisson, lui interdiront sans doute de profiter à fond de la déconfiture promise aux listes dans lesquelles figurent les candidats du PS et du PCF.

Pour les travailleurs, confrontés à des listes incluant à côté de représentants du PS et du PCF des personnalités bourgeoises présentées sous diverses étiquettes (« écologiste », « citoyens », « société civile »), ils ne pourront donc exprimer un vote de classe sauf, à rayer les dites personnalités bourgeoises avec pour effet que le vote sera comptabilisé comme nul. Il faut noter que, dans la plupart des villes, le PCF se présente dans le cadre de ces listes « union de la gauche », ce qui indique son degré de soumission à la politique de Hollande. Mais le Parti de Gauche de Mélenchon, qui peste contre la politique du PCF, n'hésite pas, partout où cela ne lui est pas refusé, à se présenter avec EELV... composante bourgeoise du même gouvernement Hollande. Quant aux diverses listes dites d'« extrême gauche » (NPA, LO), elles se gardent bien de mettre au centre ce que ferait une véritable organisation révolutionnaire dans les élections, à savoir le combat pour défaire le gouvernement Hollande-Ayrault et pour cela la réalisation du front unique des organisations ouvrières, la rupture du dialogue social. C'est pourquoi elles ne constituent pas une réelle alternative.

Le prolétariat muselé

Il est incontestable que la situation présente en France est marquée par une offensive de la bourgeoisie qui semble se développer sans résistance significative du prolétariat et de la jeunesse. À cet égard, le contrôle des appareils syndicaux s'exerce sans accroc à quelques exceptions près pour paralyser le prolétariat.

Deux ans après son élection, la majorité PS-PCF qui concrétise la défaite des partis bourgeois, n'a certes pas disparu. Mais la classe ouvrière ne peut s'en saisir. Par ailleurs, les organisations syndicales (CGT, FO, FSU) demeurent des organisations ouvrières, et la contradiction avec l'appareil bourgeois qui les dirige n'a pas disparu : l'intervention des militants révolutionnaires, là où ils le peuvent, la fait resurgir. Nous devons ainsi considérer comme significatif que dans un congrès départemental CGT près d'un tiers des délégués se prononcent contre le « pacte de responsabilité », pour la rupture de la concertation, comme sont significatives les prises de positions d'établissements exigeant de la direction du SNES qu'elle rompe son soutien au projet Peillon de destruction du statut des enseignants. Mais à cette étape, le mouvement de la classe ouvrière n'a pas surgi. Le désarroi, l'écœurement dominent et limitent considérablement l'ampleur de l'intervention qui peut être celle des militants regroupés autour de *Combattre pour le Socialisme*.

Quelle orientation avancer ?

Il n'en est que plus indispensable d'indiquer à l'échelle de nos forces la seule voie pour permettre au prolétariat et à la jeunesse d'échapper à la misère, la précarité, le chômage de masse qui est le seul avenir que leur réserve le capitalisme en crise.

Il faut, partout où c'est possible, œuvrer au regroupement politique pour la rupture des directions syndicales avec le gouvernement Hollande et le MEDEF :

● À bas le « pacte de responsabilité » !

● Défense des garanties collectives et des statuts ! Défense des droits en matière d'indemnisation du chômage ! Défense du statut général de la fonction publique et des statuts particuliers (statut des enseignants en particulier aujourd'hui).

● Rupture immédiate de la concertation des appareils syndicaux avec le gouvernement sur le « pacte de responsabilité », rupture de la concertation pour la destruction du statut de la fonction publique, rupture de la concertation sur la destruction du statut des enseignants.

● Front Unique des organisations ouvrières pour bloquer l'offensive gouvernementale !

Alors que le chômage est une calamité qui ne cesse de s'étendre à tout le prolétariat et la jeunesse,

● À bas les plans sociaux ! Aucun licenciement ! Il faut dénoncer inlassablement tous les charlatans qui prétendent que dans le cadre du système capitaliste il y aurait des « solutions » au chômage de masse. Il faut affirmer au contraire : les travailleurs n'ont pas à payer la crise ! Partage du travail entre toutes les mains disponibles (échelle mobile des heures de travail) sans diminution de salaire !

● Contre le blocage et la diminution des salaires, échelle mobile des salaires !

● À ceux qui opposent à ces revendications les « déficits », il faut dire : la dette n'est pas celle des travailleurs! Pour le non-paiement de la dette ! Pour que les organisations du mouvement ouvrier se prononcent dans ce sens !

Il y a deux ans les travailleurs ont élu une majorité PS-PCF à l'Assemblée nationale. Celle-ci n'a pas cessé depuis deux ans de se prosterner devant toutes les mesures anti-ouvrières du gouvernement. On ne peut qu'en conclure : seule la mobilisation des masses pourra les contraindre à rompre cette soumission. Le gouvernement a dit sa volonté d'engager sa responsabilité en avril sur le « pacte de responsabilité ». La responsabilité des directions syndicales est d'appeler alors à une manifestation centrale à l'Assemblée sur la ligne : Députés PS-PCF, refusez d'adopter le « pacte de responsabilité » ! Refusez de voter la « confiance » au gouvernement !

La classe ouvrière, seule classe révolutionnaire

Aux sceptiques qui ne manqueront pas d'objecter la faiblesse des réactions du prolétariat, il faut répondre : la classe ouvrière est une réalité mondiale. Elle n'a pas cessé, elle ne cesse pas de combattre. Des centaines de grèves ont lieu chaque jour en Chine pour les salaires, contre les licenciements ! Au Cambodge, les ouvrières bravent le couvre-feu pour affronter le gouvernement des patrons qui leur impose des salaires de 50 euros par mois !

En Égypte, ceux qui imaginent que la dictature militaire de Sissi a réussi à rétablir purement et simplement la situation antérieure à 2011 vont être détrompés. À nouveau, les ouvriers du textile de Mahalla et avec eux d'autres secteurs de travail (ceux qui par leur grève en 2008 avaient donné le point de départ de la mobilisation conduisant à la chute de Mubarak) se sont mis en grève contre les salaires de misère. Malgré les trahisons (le dirigeant du syndicat qu'ils ont constitué est maintenant ministre de Sissi !), le prolétariat égyptien relève la tête.

En Europe, en Bosnie, à Tuzla d'abord puis à Sarajevo, les ouvriers se sont mis en grève contre les privatisations. Ils ont pris d'assaut les bâtiments du pouvoir. Or, on le sait, la Bosnie, il y a 20 ans étaient ravagée par la guerre menée par les diverses factions nationalistes serbes, croates, « musulmanes » dressées les unes contre les autres par les impérialismes rivaux. Il n'en est que plus significatif que les manifestations de la classe ouvrière et de la jeunesse se rassemblent sous le mot d'ordre : *« À bas les nationalismes ! «*, exprimant sa volonté de se rassembler par-delà les divisions ethniques entretenues.

Certes, le fait dominant n'en demeure pas moins le désarroi, comme le montrent à nouveau les dramatiques événements d'Ukraine. Ce désarroi a ses racines historiques profondes, dans le rétablissement du capitalisme en Russie et en Chine, après des décennies de domination stalinienne qui d'ailleurs le préparait. Mais d'ores et déjà la réalité est contradictoire. D'ores et déjà, les combats ouvriers dans de nombreux pays manifestent la volonté de le surmonter.

La question décisive demeure cependant celle des instruments politiques dont peut disposer le prolétariat, en particulier celle du Parti ouvrier révolutionnaire, de l'Internationale ouvrière révolutionnaire. L'exemple de la Bosnie est particulièrement éclairant. Le mouvement est un mouvement prolétarien. Il tend à établir ses propres organes de pouvoir en constituant un « Plenum ». Mais faute de parti et d'organisation, ce sont les forces bourgeoises et petites-bourgeoises qui y imposent leur vue, se prononcent pour un « gouvernement d'experts », en appellent à l'Union européenne. C'est là une vieille leçon depuis le XIX^{e} siècle : tant que le prolétariat n'est pas organisé, il se fait immanquablement voler ses propres victoires.

C'est la raison pour laquelle ce numéro de *CPS* accorde une telle importance aux tentatives aujourd'hui à l'œuvre en Afrique du Sud pour constituer un Parti ouvrier (comme notre numéro précédent l'avait fait pour la Bolivie). Qu'une fédération syndicale rassemblant plusieurs centaines de milliers de membres se prononce pour la rupture avec le gouvernement Zuma, pour la constitution d'un « mouvement socialiste » est d'une extrême importance, même si on ne peut évidemment faire aucun pronostic sur l'avenir d'une telle tentative. Que cela se produise dans un pays où depuis deux ans et la grève de Marikana n'ont cessé de se développer de puissants mouvements de classe du prolétariat noir ne doit bien sûr rien au hasard.

Ce qui se passe en Afrique du Sud indique que tôt ou tard, le prolétariat tendra à nouveau à s'organiser sur l'axe de la révolution prolétarienne. C'est sur cette tendance qui inévitablement va resurgir en relation avec de nouveaux développements de la lutte des classes que notre Groupe modestement entend faire fond, en s'appuyant sur les acquis historiques du mouvement prolétarien cristallisés dans les acquis politiques des I^{re}, II^{e}, III^{e} et IV^{e} Internationales, comme dans ceux du Comité pour la construction du POR et de l'IOR dirigé par Stéphane Just.

Nous invitons nos lecteurs à s'associer à ce combat

Le 6 mars 2014

N.B. : Au moment où nous bouclons cet article, nous apprenons que CFDT-CGC-CFTC ont signé le pacte, la CGT et FO refusant de signer. Comme l'a indiqué le gouvernement lui- même, la signature était accessoire. L'essentiel était de participer. Ce qui fut fait. La question essentielle, c'est que les directions syndicales CGT-FO-FSU se prononcent pour le retrait pur et simple du pacte ! Ce que justement elles se refusent à faire !

★

BULLETIN D'ABONNEMENT À « COMBATTRE POUR LE SOCIALISME » (10 NUMÉROS : 20 €UROS)

NOM :.....PRÉNOM :.....

ADRESSE :.....

CODE POSTAL :.....LOCALITÉ :.....

Chèques à l'ordre de : A.E.P.S. - Envoyer à : A.E.P.S. – 1 bis, rue GUTENBERG - 93100 MONTREUIL

Directeur de la publication : Roland MICHEL -- Commission paritaire n°67187 -- Numéro°ISSN: 0763790 X -- Imprimerie spéciale

Site web : http://socialisme.free.fr - e-mail : socialisme@free.fr

Notes sur la situation en Ukraine

1) Alors qu'un mouvement de masses - dans des affrontements violents avec la police - a permis de chasser le président V. Ianoukovitch et son gouvernement, il est frappant de constater que la classe ouvrière a été absente de la scène politique.

C'est bien la poursuite du mouvement de masses qui a fait volé en éclats le deal passé entre Ianoukovitch et l'opposition, constituée principalement par « Patrie », le parti de Timochenko, « la princesse du gaz » (raccourci pour : des industriels du gaz), Udar, du champion de boxe Klitschko, lié à la CDU allemande et Svoboda-liberté, continuateur, après ravalement de façade, du Parti social-national ukrainien, constitué en 1991 (emblème néo-nazi) et 10,5 % des voix aux législatives de 2012.

C'est face à ces manifestations que les députés, avec les oligarques comme donneurs d'ordre, ont été amenés, le 22/2, à destituer – sans aucune opposition - le Président. Un Président et un gouvernement ont été désignés et l'élection présidentielle a été annoncée pour mai.

Nous ne connaissons qu'un seul document provenant d'une organisation ouvrière ukrainienne (nous ne parlons pas des groupes d'extrême gauche, probablement de taille réduite). Il s'agit de la déclaration, datée du 19/2, établie par l'organisation de Kiev du Syndicat autonome des travailleurs. La signature *« Ni dieu, ni maître, ni nations, ni frontières ! »* rappelle la tradition anarchiste en l'Ukraine (Makhno). La déclaration commence ainsi : *« La guerre civile a commencé hier en Ukraine »* - référence aux affrontements armés avec un grand nombre de morts (parmi les manifestants et la police) et de blessés. Comment peut-on parler de guerre civile, à notre époque, sans que la classe ouvrière soit partie prenante ? La déclaration se termine, d'ailleurs, en affirmant que *« Ce n'est pas notre guerre »*…

En dehors du Maidan (la place de l'Indépendance) de Kiev et d'autres en province, comment s'est manifesté ce mouvement ? Quel écho dans les entreprises, dans les quartiers ? L'événement majeur, n'est-ce pas cette (quasi) absence du mouvement ouvrier ?

Il existe un prolétariat industriel nombreux : métallurgie (7^{e} producteur d'acier, le plus grand complexe industriel appartenant à Mittal), chimie, bassin houiller du Donbass (qui s'étend aussi en Russie) avec la ville de Donetsk.

Le Monde (7/3) est allé à Donetsk pour conclure à la passivité des mineurs et des métallos. *« La lutte pour le pouvoir à Donetsk se circonscrit pour l'heure à quelques bâtiments et à quelques centaines de militants de part et d'autre. »* Il y a dix ans, au pied des chevalets de mines de Zasyadko, indique le reportage, les mineurs adhéraient unanimement à Ianoukovitch, ancien gouverneur de Donetsk et à son Parti des régions. *« Aujourd'hui, la confiance est perdue. Les hommes évoquent leurs conditions de travail, toujours aussi périlleuses, le charbon qu'il faut aller chercher jusqu'à 1500 m de profondeur pour l'équivalent de 250 € par mois, à peine de quoi faire vivre une famille. Ils parlent des oligarques qui tiennent le pays. Le propriétaire de la mine est l'un d'eux, E. Zviaguilsky, par ailleurs ancien Premier ministre et inamovible député du Parlement ukrainien. Dans les années 1990, leurs pères dictaient le tempo de la vie politique. La grève des mineurs du Donbass avait contribué à faire chuter l'URSS. Dans la nouvelle Ukraine, leurs coups de colère et leurs descentes musclées à Kiev étaient craints. Aujourd'hui, la nouvelle génération n'a même plus envie de descendre dans la rue.*

« Même inertie à l'autre bout de la ville, dans l'entreprise sidérurgique DMZ, un immense complexe (…) racheté par un oligarque à un autre, qu'il soit russe ou ukrainien… »

Et, au bout du compte : *« Les hommes craignent pour l'emploi ». Nous savons que cette crainte est terriblement fondée.*

« La grève (qui) *a contribué à faire chuter l'URSS » ?* Reportons-nous à *Une nouvelle perspective*, quand le rapport (adopté, en mars 1997, par le Comité pour la construction du Parti ouvrier révolutionnaire, la construction de l'Internationale ouvrière révolutionnaire, dirigé par le camarade S. Just) aborde l'année 1989 :

« En URSS, c'est aussi le prolétariat qui a été la force de frappe du mouvement qui a disloqué la bureaucratie du Kremlin. (…) Les revendications nationales si importantes soient-elles, sont un terrain où la classe ouvrière peut être relativement facilement phagocytée, si une avant-garde ouvrière ne lui ouvre pas la voie de la révolution prolétarienne. En fait, la corporation minière sembla pouvoir le faire. Du 11 au 26 juillet, les centaines de milliers de mineurs de l'URSS engagèrent spontanément une puissante grève. » Avec comités de grève, rejet des syndicats officiels.

Les conditions de travail, salaires, conditions de vie épouvantables, *« tout cela ne suffit pas à expliquer le mouvement qui s'est produit. La crise de la bureaucratie a ouvert des brèches par lesquelles le mouvement a surgi. Il avait un contenu politique. A de tels mouvements, la bureaucratie répondait avant par des coups de mitrailleuses. Cette fois, elle a lâché*

du lest. Si les organisations dont se dotaient les mineurs n'étaient pas encore des soviets, elles en avaient des caractéristiques. » (…)

« Économiquement, les concessions faites aux mineurs sont importantes ». Mais pourquoi « le mouvement (a-t-il) été réduit à un simple mouvement revendicatif » ? Les mineurs ont avalisé la politique de Gorbatchev d'autonomie de gestion. Ils n'ont pas constitué de comité central de grève… « C'était la limite de la spontanéité. Le mouvement pouvait engendrer une nouvelle direction politique de la classe ouvrière, mais pas de manière spontanée. C'était la conséquence de l'absence de la IV^e^ internationale. Là est le ''secret'' de ce que le prolétariat de l'URSS était et est pleinement désarmé, il en est réduit à servir de force de frappe soit de parties de la bureaucratie du Kremlin, soit de forces carrément restaurationnistes. »

On connaît la suite. Le mouvement ouvrier, anéanti par le stalinisme, n'est, au mieux, qu'aux premiers balbutiements de sa reconstruction en Ukraine.

[Pour info : il existe une confédération des syndicats libres d'Ukraine, la KVPU, membre de la Confédération syndicale internationale et reconnue par l'AFL-CIO comme *« étant indépendante et représentant honnêtement les intérêts des travailleurs »* !]

★

2) Les travailleurs ne sont certainement pas indifférents à ce qu'un tel pouvoir soit chassé par une mobilisation de masses, et ce, dans la violence des affrontements. Cela rappelle la « révolution orange » de 2004 qui fit invalider l'élection de Ianoukovitch, et la victoire de Ioutchenko, alliée de Tymochenko, qui suivit ; mais en 2010, Ianoukovitch est élu « démocratiquement ».

Des milices armées ont été constituées, comme Praviy Sektor-Secteur droite, extrême-droite, et ont affronté les « bandes armées » du pouvoir.

La CGT, elle, enjoignait, le 27/2, *« les forces en présence* (qui) *sont dans l'incapacité de revenir à la mesure et au dialogue »* de *« cesser les violences » !*

Mais qui défendra les travailleurs, les exploités contre les exploiteurs, sinon eux-mêmes ? Ce qui pose la question de milices ouvrières.

★

3) La mobilisation a effectivement commencé, fin novembre 2013, quand Ianoukovitch a annoncé que les négociations pour un accord de libre-échange avec l'Union européenne avaient été rompues.

La Croix écrivait le 17/12/2013 : *« Pendant que les patrons manifestent, leurs salariés travaillent, à l'exception d'une poignée de volontaires qui ont pris des congés anticipés. ''Ici, nous sommes venus défendre la liberté d'entreprendre face à ce gouvernement qui veut nous détruire ''. (…) Craignant la signature d'un accord économique entre l'Ukraine et la Russie, les patrons en colère n'étaient pas les derniers à manifester hier à Kiev, dans le quartier des ministères. »*

★

4) La domination des oligarques n'a pas été mise en cause. Ils sont le produit achevé de la défaite historique, la restauration du capitalisme. L'État bourgeois est entre leurs mains. Akhmetov, l'homme le plus riche du pays, patron du groupe SCM qui emploie 300 000 personnes, est l'homme pivot du Parti des régions et de l'ascension de Ianoukovitch. Et, écrit *Le Monde, « le pouvoir central délègue les régions-clés aux oligarques ».*

La corruption, « consubstantielle » à la restauration du capitalisme, est florissante. Il y a des intérêts contradictoires entre les oligarques, mais l'essentiel, un député, cadre du Parti des régions, l'explique : *« Tous les partis, sauf « le Parti communiste », sont des structures de business avec des objectifs particuliers. Celui du Parti des régions était d'amener V. Ianoukovitch au pouvoir. »* [Cela dit, ce député, cité par *Le Monde*, déraille quand il explique qu'*» en Ukraine, le seul parti avec une idéologie est le Parti communiste : Tous les bourgeois à la mer ! »* Le PCU trouve son origine dans la clique criminelle, restauratrice, du Kremlin !]

Dans l'affaire, les oligarques ont montré qu'ils ont globalement plus intérêt à resserrer les relations économiques avec l'Union européenne (avant tout avec l'Allemagne et satellites, et la Pologne, dont les intérêts ne coïncident d'ailleurs pas) qu'avec la Russie. Et, c'est la violence des affrontements, la haine profonde contre le « zek » (ancien détenu pour délinquance) qui ont amené à la brusque disparition de Ianoukovitch.

Quelques données sur l'Ukraine. Superficie : 10 % plus grande que la France. 46 millions d'habitants. L'Ukraine exporte autant (environ 25 %) vers la Russie que vers l'UE, et importe deux fois plus de l'UE (41 %) que de la Russie (20 %). 90 % du pétrole (et une forte partie du gaz) sont importés de Russie. C'est le pays du tchernozium, la terre la plus fertile du monde, grenier de la Russie tsariste.

Une productivité faible. Et surtout, le pays est en faillite. Les besoins sont estimés à 35 milliards de dollars.

L'alternative proposée au prolétariat est la suivante : « A quelle sauce, voulez-vous être mangés ? » « Au profit de quel exploiteur, votre force de travail doit être consommée ? »

Le bilan du *Monde* (édition 2014) souligne que *« les autorités ukrainiennes* (se sont) *refusées à appliquer les recommandations du FMI : gel des salaires, réductions des dépenses publiques, hausse des tarifs du gaz. Réitérées à la veille de la signature de l'accord de partenariat avec l'UE, les conditions du FMI ont été* ''la goutte d'eau '', *selon le Premier ministre M. Azarov, qui a poussé Kiev à jeter l'éponge. »*

★

5) Contre l'éclatement du pays, pour l'unité de l'Ukraine, indépendante

L'histoire moderne de l'Ukraine commence aux IX^{e} et X^{e} siècles, dans la principauté de Kiev (Rous) avec l'essor du commerce entre la Scandinavie (Vikings) et Byzance. A partir de la destruction de Kiev par les nomades, trois espaces vont se différencier (Grands Russes/Russes, Biélorusses, Ukrainiens). L'Ukraine sera longtemps sous la tutelle, partagée ou non, de la Russie et de la Pologne (de la Lituanie aussi).

La première figure du nationalisme ukrainien a été Chevtchenko, poète et peintre, en prison la seconde moitié de sa vie d'adulte, dans la première partie du XIX^{e} siècle.

Le XX^{e} siècle est le siècle de l'indépendance en 1917, suivie de l'adhésion à l'URSS, et de tous les malheurs, tous gigantesques (guerres, jacqueries, massacres, famines des années 20 et surtout des années 1931-1933, voulue par Staline (4 millions ? de morts), l'holodomor. Pays « crucifié par 4 États » (URSS, Pologne, Hongrie et Roumanie, comme l'écrivait Léon Trotsky en 1939). La terrible seconde guerre mondiale. C'est bien sûr le pays des formes extrêmes de l'antisémitisme… Et de Tchernobyl. L'indépendance a été proclamée en 1991.

On ne peut formuler que généralement le principe de l'unité et de l'indépendance du pays (et par exemple, ne pas conclure que la Crimée doit être légitimement maintenue dans l'Ukraine ou en être détachée). C'est la mise en œuvre du principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes qui tranchera !

★

Quelles revendications ?

C'est la misère, d'abord, qui caractérise la situation des masses. Le PIB par habitant est le tiers de celui de la Pologne et 1/5 de la Russie. Salaire moyen de 250 € par mois, et pensions sous les 90 €. La restauration du capitalisme a provoqué une chute étourdissante du niveau de vie (- 62 % du revenu réel par habitant, en 7 ans).

Et c'est contre cette misère, le chômage, qui ne peuvent que croître dans le régime des prédateurs, que surgiront les revendications du prolétariat, la volonté de lutter pour, et avec, les organisations ad hoc.

Expropriation des oligarques ! Expropriation des expropriateurs ! Ils ont mené et mènent toujours plus le pays à la faillite ; ils enferment l'Ukraine dans la seule alternative : se livrer à la convoitise des capitalismes soit allemand, polonais et autres, soit de la Russie. Contre l'Europe des capitalismes !

Quelle perspective pour le prolétariat ? Sinon, expliquer que, quand les classes ouvrières d'Europe poseront, pratiquement, la question du pouvoir, se posera inévitablement, dans le débat public, le combat pour les États unis socialistes d'Europe.

Alors, le mot d'ordre que préconisait Trotsky en 1939 (22 avril) reprendra chair : *« Pour une Ukraine soviétique, ouvrière et paysanne unie, libre et indépendante ! »*, éclairé par l'affirmation qui suivait : *« Le programme de l'indépendance ukrainienne à l'époque de l'impérialisme est directement et indissolublement lié au programme de la révolution prolétarienne. »*

Le 13 mars 2014

**Appuyé sur la collaboration de la direction du SNES,
le gouvernement concentre son offensive
contre les enseignants du secondaire, contre les décrets de 1950.**

Pour briser cette offensive, les enseignants des lycées et collèges doivent imposer aux dirigeants du SNES qu'ils rompent leur collaboration avec le gouvernement, qu'ils défendent leurs statuts et qu'ils exigent sans délai le retrait des projets gouvernementaux de liquidation des décrets de 1950

Le « pacte de responsabilité » donne le ton

Économiser 50 milliards d'euros jusqu'en 2017 dans la fonction publique pour financer les cadeaux au patronat, telle est l'unique politique du gouvernement. L'urgence de la crise du capitalisme, le choix de lutter pour le rétablissement du taux de profit, et d'accélérer la liquidation de la fonction publique, met à nu la valeur des arguments « pédagogistes » généralement à l'œuvre dans le domaine de l'enseignement. Mais une fois l'impulsion politique donnée par le pacte Hollande-Gattaz, il s'agit de le traduire en faits concrets pour mettre en œuvre les mesures concrètes d'économies. Dans toute la fonction publique, dans l'enseignement public, secondaire, primaire, et bien entendu dans les universités au bord du défaut de paiement, il n'y a plus rien à gratter, l'os est visible. C'est à l'os qu'il faut s'attaquer.

Non seulement la FSU, principale fédération de l'enseignement, s'est engagée dans le processus par la signature commune avec la CFDT, l'UNSA et la CGT d'un texte qui indique que ces quatre organisations participeront aux discussions avec le gouvernement, malgré le désaccord exprimé de certaines composantes de la fédération, syndicats, tendances ou sections départementales, mais encore c'est par le biais du gel de l'avancement qu'elle fait concrètement le pas.

En effet, après les annonces de Peillon, démenties, puis après celles attribuées à Cazeneuve, la direction de la FSU a exigé un engagement écrit du Premier ministre de ne pas envisager le gel de l'avancement des fonctionnaires, faute de quoi, avec les autres fédérations de fonctionnaires, elle se retirerait de toute discussion sur les carrières et les rémunérations. Ayrault, par lettre aux directions syndicales, s'est engagé… à poursuivre sa politique de réduction des dépenses publiques dans le cadre du dialogue social : « *Pour y parvenir il n'y a qu'une seule méthode, le dialogue social. J'ai bien noté que les organisations syndicales représentatives des fonctionnaires étaient prêtes à mener une discussion sur l'avenir de notre fonction publique dans le contexte du rétablissement des comptes publics.*

J'ai demandé à Marylise Lebranchu d'ouvrir avec vous cette négociation qui doit reposer sur des engagements réciproques, car dans la situation budgétaire que nous connaissons, la fonction publique doit participer à l'effort de redressement du pays. »

On ne peut être plus clair sur le sens de cette « négociation » : après quatre ans de gel des salaires, et encore plus longtemps de suppression de postes, cela ne peut être que destructeur. Mais la comédie des démentis aura permis aux directions syndicales de poursuivre leur politique de dialogue social, dont les fruits sont si amers pour les travailleurs, sans d'ailleurs que ne soit exclue la possibilité d'un gel partiel ou total de l'avancement dans la fonction publique. C'est ce que nous pouvons vérifier au sujet de l'avancée significative obtenue par le gouvernement vers la liquidation des décrets de 1950.

Nouveaux chantiers

Le 18 novembre s'ouvraient officiellement six groupes de travail, sur les treize prévus au total par le gouvernement. Ces six premiers groupes rendant leur conclusion en décembre, et sept autres leur succédant, jusqu'en février 2014. Ils s'attaquent cette fois-ci franchement aux questions fondamentales, notamment celle du statut ; directeurs d'école, RASED, formateurs du premier et du second degrés, conseillers pédagogiques, professeurs des écoles, enseignants du second degré. Le gouvernement montre qu'il veut ainsi s'avancer sur la question de la transformation des directeurs d'école en personnels de direction, ou encore cherche à former à partir des corps existants un bataillon de formateurs déchargés de l'enseignement aussi bien dans le premier que dans le second degré. La question cruciale reste, dans cette première salve, le statut fondamentalement inchangé des enseignants du secondaire.

En janvier, de nouveaux groupes de travail se sont ouverts, sur les CPE, chefs de travaux, personnels de direction, personnels administratifs, de santé, ou encore contractuels. C'est donc une revue générale qui est engagée par le gouvernement en compagnie des dirigeants syndicaux.

Dès le mois de septembre, une consultation, avec temps banalisé pour tenter de rendre obligatoire la participation de tous les personnels, a été engagée sur « l'éducation prioritaire ». En réalité, l'enseignement prioritaire, en

raison de « nécessités » pédagogiques, est depuis des décennies la porte d'entrée des dérogations et déréglementations, et fait des ZEP le laboratoire de la destruction statutaire.
Enfin, le 10 octobre, le gouvernement mettait en place le conseil supérieur des programmes, prévu par la loi d'orientation. Celui-ci est donc chargé de préparer une nouvelle révision des programmes, il se compose de parlementaires (députés et sénateurs), de membres du Conseil économique et social (représentants du patronat et des appareils bureaucratiques des syndicats) et des personnalités qualifiées, anciens recteurs, chercheurs en science de l'éducation, médecins, et, notons-le, Denis Paget, ancien dirigeant du SNES et de la FSU, spécialiste du « curriculum ».
Pour ce qui est des premiers travaux de ce Conseil, il est clair qu'il cherche à en terminer avec la notion de programme, pour la remplacer par celle de « curriculum ». Comme l'indique lui-même A. Boissinot, membre du CSP, au site *Café pédagogique* le 9 décembre, « *Depuis la loi d'orientation, la conception des programmes a évolué. Avant on définissait les programmes comme des contenus d'enseignement en lien avec un cadre horaire. Aujourd'hui, l'idée c'est de réfléchir comme dans de nombreux pays en terme de curriculum, ce qui suppose une approche plus globale. Le curriculum ce n'est pas que du contenu mais une réflexion sur les compétences, l'évaluation, les outils numériques, la formation professionnelle. C'est une nouvelle approche, une nouvelle manière d'aborder les questions au programme. Plutôt que remplacer les programmes, procédure qui lasse les enseignants, on réfléchit à une nouvelle méthode pour élaborer plus globalement et les accompagner mieux en terme de formation et d'outillage pédagogique et d'accompagnement.* » Destruction du cadre national de l'enseignement, et donc des diplômes, mise en place généralisée des « compétences » à travers l'établissement du curriculum, on fait aussi fonctionner l'autonomie des établissements ou de bassins scolaires regroupant plusieurs établissements.
Enfin, une pression énorme s'exerce contre le métier d'enseignant à travers la remise en cause de la notation des élèves, qualifiée de non scientifique, aléatoire, pifométrique, puisque les enseignants corrigent des copies et non des tests de type QCM, n'évaluent pas dans les lycées des « compétences ». Il est aussi question du manque de « bienveillance », ce qui mènerait à supprimer la notation sur 20 à l'école et au collège, et à imposer 8 comme note minimale.

Après concertation et notamment passage au CSE, les dates de prérentrée et de rentrée pour septembre 2014, 2015, et 2016 ont été adoptées par décret. Elles annoncent que les enseignants travailleront dès le mois d'août, pour faire « *36 semaines complètes* ». Cette provocation se fait donc au nom d'une annualisation rampante, qui touche déjà bien des heures au lycée (TPE, AP, enseignements d'explorations) et qui a valu à tous les enseignants du primaire comme du secondaire la vexation du travail gratuit par un rattrapage en novembre, pour une journée qu'ils avaient déjà travaillée, puisqu'il s'agissait de la journée de prérentrée.
Tous les aspects de la profession sont donc attaqués, mais il reste un problème, le statut des enseignants.

Les décrets de 1950, le nœud de la question

En réalité, toutes ces « innovations » pédagogistes, tous ces éléments de déqualification de la profession comme du contenu de l'enseignement se heurtent au statut des enseignants, dans le second degré aux décrets de 1950. Toute tentative de poursuivre la politique de réduction budgétaire, de faire augmenter drastiquement le temps et la quantité de travail se heurte aux décrets de 1950. Si, du point de vue légal, ces derniers sont l'expression très simple de la définition de maxima de service en horaires hebdomadaires d'enseignement et de quelques décharges liées à certaines fonctions ou à l'enseignement dans certains niveaux (bac), ou dans certaines conditions (classes pléthoriques), cette simple définition a pris, face aux offensives permanentes de la bourgeoisie, une grande valeur.
Cette valeur est liée à deux choses. La première, c'est la définition du temps de travail des enseignants en heures d'enseignement, et non dans d'autres activités. Fondamentalement, c'est ce qui a permis jusqu'à aujourd'hui aux enseignants de défendre leur conception de leur métier : enseigner. Le fait d'enseigner a aussi permis aux élèves, malgré les attaques successives, de continuer à bénéficier de cours. En tant que tel, et malgré tous les discours, les enseignants sont profondément attachés à cette définition de leur métier qui leur permet d'organiser leur temps de travail, d'exercer leur liberté pédagogique. La seconde, c'est que les horaires sont des maxima hebdomadaires, et donc qu'ils ne sont pas annualisés.
Cela ne forme pas en tant que tel un statut, mais c'est l'un des éléments déterminants de celui-ci, avec le système de mutations au barème, les grilles salariales ou encore la double notation par le chef d'établissement et l'inspecteur.
Ces décrets sont aussi vieux que le CAPES lui-même, et ils reprennent en les uniformisant des maxima hebdomadaires antérieurs. Ils unifient enfin les enseignants, qu'ils se trouvent dans un collège ou un lycée, devant une sixième, une classe de BTS ou une classe préparatoire aux grandes écoles, dans la définition de leur service, même s'il y a, bien entendu, des nuances liées au niveau d'exercice.
Les décrets de 1950 sont l'objet de tentatives de liquidation depuis des décennies par les différents gouvernements de la bourgeoisie : leur liquidation constitue donc un objectif historique. La principale offensive a eu lieu en 1971-72 et a abouti aux décrets de 1972 qui veulent définir plus précisément le CAPES et l'agrégation. Dans ces décrets, est introduite la distinction suivante : « *Les professeurs certifiés participent aux actions d'éducation, principalement en assurant un service d'enseignement dans les établissements du second degré et dans les établissements de formation* ». En réalité, ces décrets de 1972 ne sont que le reste d'une offensive destinée à faire « *dynamiter le carcan bureaucratique* »,

« *assouplir la rigidité des nominations* », instituer l'annualisation et 35 heures de présence hebdomadaire des enseignants dans les établissements, selon la « Commission des Sages » qui a préparé l'offensive. Ils n'annulent cependant pas les décrets de 1950 et, rentrant en contradiction avec ceux-ci, ils enfoncent un coin, celui qui a permis d'introduire un certain nombre de tâches supplémentaires non quantifiées.
Dans la dernière période, les décrets de 1950 ont été l'objet de l'attaque ouverte de de Robien, qui voulait liquider les « heures de chaires » (décharges statutaires liées à l'enseignement en classe d'examen). Ils ont été au cœur de la campagne du candidat Sarkozy en 2012, ils ont été l'objet de la critique d'un rapport de la Cour des comptes au printemps 2013, et en janvier 2014, ils ont été à nouveau dénoncés violemment par la très réactionnaire Fondation IFRAP (Institut français pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques). Le groupe de travail n° 6, ouvert le 18 novembre, portait donc sur le cœur du problème.

« Redéfinir le métier d'enseignant. »

En quelques jours, le projet du gouvernement est rendu public. La forme même de la discussion, autour d'une « fiche » déjà élaborée (sans doute par de longs mois de contacts non-officiels avec les directions syndicales, à commencer par celle du SNES), le fait que les directions syndicales se rendent à cette discussion et se mettent immédiatement à l'amender montrent à quel point celles-ci s'engagent dans le projet. Il faut dire que cela fait des années qu'elles reprennent la rengaine de *« l'évolution du métier »*, que les décrets de 1950 ne permettraient pas de prendre en considération toutes les *« nouvelles tâches »* imposées par l'hétérogénéité des élèves, etc. ; du temps pour la concertation, réclament les dirigeants syndicaux, en particulier ceux du SNES. Le timing de la discussion est millimétré, les résultats PISA de 2012, dévoilés en pleine discussion, servant d'accélérateur et de point d'appui pour montrer l'évidence : il faut maintenant s'en prendre au statut des enseignants !
Le contenu des discussions est toutefois rendu public, la direction du SNES notamment relayant les propositions du gouvernement auprès des syndiqués et au-delà par leur publication sur son site. La démarche étant de tenter d'obtenir l'appui ou l'assentiment des enseignants. Cette transparence, cependant, n'a pas empêché les enseignants d'exprimer leur rejet de ces « propositions ».
Le gouvernement entend redéfinir le métier d'enseignant en établissant tout d'abord un temps de travail annualisé de 1607 heures, comme dans le reste de la fonction publique. Si la référence numérique a sauté rapidement, le texte continue à définir le temps de travail en se référant à la situation générale de la fonction publique, de fait, les fameuses 1607 heures. Des 15 et 18 heures, n'est alors maintenue qu'une référence hebdomadaire, ouvrant la porte à toute modulation.

Il définit des tâches à n'en plus finir, cela va du méprisant *« préparer ses cours »* à des fonctions définies par lettres de mission du chef d'établissement, sur proposition du conseil pédagogique, du conseil d'administration : coordonnateur de discipline, de relations avec les entreprises, de référent culturel, etc. Cette manière de procéder induit des services fixés selon des critères locaux et, surtout, une hiérarchisation des enseignants.
Le gouvernement veut aussi supprimer les heures de chaire, pour mettre en place une pondération dans les lycées, les classes préparatoires, les sections de techniciens supérieurs, ce qui économiserait des milliers d'heures supplémentaires tant la pondération est basse : 1,1 dans les lycées, 1,5 dans les autres sections. Les heures de cabinet en histoire, de coordination, effectifs pléthoriques, etc., disparaissent.
Pour les enseignants en CPGE (classes préparatoires), la disparition des heures de chaire et de la notion d'effectifs pléthoriques se traduirait par une baisse de la rémunération qui pourrait aller jusqu'à 20 %. Cette mesure est présentée de façon poujadiste comme finançant la mise en place d'une pondération dans les établissements les plus difficiles de l'enseignement prioritaire. Cette présentation ne dérange nullement les dirigeants du SNES. Mais les enseignants des classes préparatoires se regroupent en assemblées générales, s'adressent aux syndicats, et leur imposent d'appeler à la grève. Cette dernière est effectivement très massive pour le secteur, puisque le ministère lui-même annonce un taux de 60 % de grévistes le 9 décembre : c'est dire qu'il est sans doute supérieur à 70, peut-être 80 %. Les enseignants défilent avec leurs élèves à Paris. Cette agitation est semble-t-il contagieuse, des centaines de réunions syndicales ont lieu dans les établissements, lycées et collèges réunissant des milliers d'enseignants.
Ce qu'il en ressort, quasiment partout, c'est que les enseignants montrent leur attachement à leur statut : une enquête du SNES de Créteil auprès de ses syndiqués est sans équivoque : 80 % ne veulent pas que le statut soit modifié, ils refusent donc les projets du gouvernement, estiment impossible de négocier sans au préalable une augmentation des salaires (après quatre ans de gel pur et simple du point d'indice), sans une diminution du nombre des élèves dans les classes. Un certain nombre de réunions s'adresse ouvertement aux dirigeants syndicaux, notamment ceux du SNES, pour qu'ils se prononcent en défense des décrets de 1950, qu'ils rejettent le projet du gouvernement et qu'ils cessent toute discussion sur ce terrain avec lui (voir www.frontunique.com).
Les dirigeants du SNES rendent compte de cette réalité au ministère. Le 12 décembre, jour de l'annonce officielle des mesures à prendre pour application à la rentrée 2014, le gouvernement est obligé de surseoir.

Le gouvernement dans l'embarras, les dirigeants du SNES volent à son secours

Alors qu'il aurait pu se trouver en très grande difficulté ou dans l'impossibilité complète d'avancer sur sa politique, le gouvernement a reçu le soutien des dirigeants du SNES, et cela en deux temps.

La première marque de soutien a été la réception de l'annonce de la mise en œuvre dans certains établissements, les plus difficiles, de la fameuse pondération de 1.1 heures, censée abaisser le temps devant élèves. Dans le même temps, le gouvernement annonçait 4000 postes dans les collèges pour permettre la concertation et le travail en équipe imposé à hauteur d'une heure et demie par semaine dans les établissements les plus difficiles, 9 jours par an dans le primaire. En réalité, on comprend qu'il ne s'agit pas de 4000 postes, mais de 4000 « équivalents temps plein » en heures supplémentaires, ce qui introduit dans les réseaux d'éducation prioritaires les mesures préconisées dans la discussion sur le « métier » : la multiplication des tâches.

Pour la direction du SNES, le plan du gouvernement sur « l'éducation prioritaire » est une réforme porteuse d'avenir ! Pour autant, avec quelques mesures indemnitaires (il ne s'agit pas d'augmenter le salaire des enseignants), ce sont les seules annonces du gouvernement : il n'y aura pas un élève de moins dans les classes, pas un moyen humain supplémentaire, si ce n'est des agents de sécurité nommés « assistants de prévention et de sécurité » dans la novlangue ministérielle. Bref, en dehors de plus de déréglementation, rien de neuf sous le soleil. Mais l'enthousiasme marqué des dirigeants syndicaux est lié à un objectif : sauver le soldat Peillon.

La deuxième phase de la fusée, c'est la dénonciation des décrets de 1950 par l'appareil du SNES. Et cela représente réellement un tournant : la direction du SNES faisait jusqu'ici campagne sur le terrain de la « reconnaissance » des tâches annexes, là elle dénonce les décrets statutaires !

Un premier tir de semonce avait eu lieu dès le mois de décembre, sous la plume de Xavier Marand. Dans l'*US* n°736, bulletin du SNES, au bas d'une page intitulée *« Réforme du statut : ne rien décréter sans la profession »*, se trouve l'article de notre auteur qui pose la question : *« Décrets de 1950 : la panacée ? »*, et y répond par une liste de contre-exemples cherchés savamment, ou de demi-vérités.

L'offensive se poursuit. L'appareil fait convoquer des réunions académiques, dirigées par les co-secrétaires nationaux (évitant ainsi de convoquer les instances régulières, comme dans l'académie de Clermont où une opposition réelle à l'appareil est représentée à la CA), pour tenter de recadrer la base du syndicat, les secrétaires de S1, les correspondants des petits S1 des collèges inquiets, secrétaires départementaux, et leur asséner la nouvelle vulgate : les décrets de 1950 ne sont pas protecteurs ! il est donc nécessaire de poursuivre la discussion avec le gouvernement. Puis, le 18 janvier, était postée sur le site du SNES une longue explication sur les heures de chaires, afin d'expliquer que l'existant n'est pas si bon, que les enseignants de SES, par exemple, n'auraient pas droit à l'heure de chaire (alors que dans les faits ils en disposent), niant en cela la réalité. Afin de couvrir tout cela de volutes épaisses d'un rideau de fumée, une pétition est lancée pour la « revalorisation ».

En réalité, il faut couvrir la participation aux discussions. Le 12 décembre, Peillon déclarait : *« On ne réforme pas l'Éducation nationale »* sans les enseignants : il voulait dire qu'il avait besoin de ceux qui sont censés les représenter pour pouvoir poursuivre son offensive. Les discussions ont donc repris au mois de janvier. Mais alors que le SNES, via son site et une lettre flash envoyée à tous les syndiqués, en donnait la teneur chaque semaine entre le 18 novembre et le 12 décembre, cette fois-ci c'est le silence radio. Les enseignants ne connaissaient plus la teneur des tractations !

Le 12 février : le même plat est resservi

La « fiche métier », réapparue le 10 février après deux mois de silence sur le site du SNES, le prouve, et les annonces faites le 12 par Peillon lui-même le confirment : après deux mois de concertation, c'est strictement le même plat qui est resservi !

La seule différence, c'est la formulation sur les maxima de services qui sont réintroduits. Ce n'est pourtant qu'un leurre, puisque l'essentiel réside en ceci : « *les enseignants participent aux actions d'éducation principalement en assurant un service d'enseignement* ». De fait, il n'y a plus aucune borne, aucune limite aux tâches et autres *« actions d'éducation »* qui viendront s'ajouter aux 18 ou aux 15 heures hebdomadaires, d'autant que le temps de travail reste défini comme celui de l'ensemble de la fonction publique.

En introduisant dans le décret sur le temps de travail la formule « *principalement en assurant un service d'enseignement* » des décrets de 1972, le gouvernement entend résoudre à son profit l'ambiguïté créée pendant quarante ans. il s'agit d'intégrer de façon obligatoire, quantifiée et définie concrètement, sans possibilité pour les enseignants d'y poser des limites, toutes les tâches supplémentaires, complémentaires, de plein droit. Il s'agit donc d'un alourdissement substantiel des services. L'allongement de l'année scolaire, l'intégration des examens dans les services, la disparition des heures supplémentaires… Cette formule anodine contient en réalité la possibilité de faire éclater complètement et à terme le statut des enseignants.

Le cadre local devient un cadre prégnant, puisque la liberté pédagogique s'exerce « *dans le cadre des programmes nationaux, des instructions du ministre et des projets d'établissement* ». Jusqu'ici, les projets d'établissement n'avaient qu'une existence largement fictive car ils n'avaient pas de prise, notamment sur le contenu de l'enseignement. Cela se combine avec les projets de liquidation des programmes nationaux au profit du curriculum, décidé localement, dans le bassin ou

l'établissement. Cela permet, bien entendu, d'organiser l'évaluation, tant l'évaluation habituelle que les examens, ou le contrôle en cours de formation. C'est donc le chef d'établissement qui tend à devenir l'autorité pédagogique, ce qui lui avait été toujours refusé, y compris par le mouvement des enseignants contre le projet Chatel de contre-réforme de l'évaluation.
De même, la nomination par lettre de mission sur proposition des conseils pédagogiques et d'administration à certaines fonctions ouvrant droit à des rémunérations supplémentaires, à des décharges exceptionnelles (à la tête du client, ou plus exactement à la connivence du client avec l'administration), a pour but de former des hiérarchies intermédiaires, de caporaliser les enseignants : un sous-chefaillon par niveau, (6e ou terminale), par matière, par fonction (référent culturel…). Le conseil pédagogique doit au passage être revu, ce qui ne peut que renforcer son caractère de cour à la solde du chef d'établissement. Les conseils d'administration, dont les élus sont très souvent les représentants locaux des syndicats, s'associant à la cogestion des carrières et des fonctions dans l'établissement.
Les décharges horaires disparaissent quasiment toutes ; ne sont maintenues que les heures de vaisselle, qui désignent les heures de préparation du laboratoire en SVT. Les autres heures statutaires sont remplacées, soit par des indemnités, soit par la pondération de 1,1 heure pour les cours en terminale et 1re. En réalité, sous couvert d'égalitarisme, le taux choisi par le gouvernement permet à ce dernier de faire des économies : quelques dixièmes d'heures supplémentaires pour ceux qui se trouvaient en dessous de 6 heures, et de l'heure de chaire (un nombre très restreint de collègues), et la nécessité de réaliser 10 heures dans ces mêmes classes pour obtenir l'équivalent d'une heure de cours en moins ! Ce qui n'est quasiment réservé qu'à une infime minorité. Pour les enseignants en STS et en CPGE, malgré des taux différents, cela se traduit en effet par une baisse de rémunération réelle et massive.
On le comprend, l'attaque est massive. Elle comporte en réalité la liquidation du statut. Ce que le SGEN-CFDT, un chaud partisan de cette politique bien entendu, salue sur son site en ces termes : « *le décret de 1950 a vécu, vive le décret 2014* ».

Le SNES voit dans le projet Peillon une *« identité professionnelle sécurisée »*

Le 10 février, après deux mois de silence, le SNES publiait sur son site une « nouvelle rédaction » de la fiche-métier destinée à préparer la réunion du 12 février. Devant les différents paragraphes, pas moins de 14 fois, le SNES commente en prétendant voir dans telle ou telle mesure un « acquis du SNES » ! Ainsi, la disparition de la référence aux 1607 heures serait la fin de l'annualisation et marquerait une grande victoire de la participation syndicale. On a vu plus haut ce qu'il en était. En réalité, dans le secret des rencontres « informelles », les dirigeants du SNES ont amendé à la marge le texte pour le rendre présentable. Et, *in fine*, ils l'ont trouvé très rassurant ! Au point de prétendre que *« l'identité professionnelle »* était *« sécurisée »*. Concrètement, au-delà de la connotation positive, il est bien difficile de comprendre ce que cela signifie, en dehors d'un satisfecit pour la politique du gouvernement.
Ce mensonge éhonté, en plus de cet engagement dans la participation, ont permis au gouvernement de s'avancer et de se sentir serein au moment de l'annonce, quelques jours avant les vacances des zones parisiennes. Mais, là encore, la direction du SNES continue de se vautrer dans cette politique de co-rédaction avec le gouvernement : jusqu'au 27 mars, date du comité technique ministériel où les textes seront présentés, c'est la phase de rédaction dans laquelle la direction du SNES dit elle-même s'engager pleinement au nom de la vigilance.

De fait, la direction du SNES accompagne le gouvernement jusqu'au bout, fait le service concertation après vente jusque dans le CTM du 27 mars. Certes, il pourrait arriver qu'elle y vote contre ou qu'elle s'abstienne sur le décret lui-même. Mais cela ne changerait rien au rôle qu'elle a joué par la participation jusqu'au bout : permettre au gouvernement d'être sur le point d'entériner la liquidation des décrets de 1950. Le vote final indiquera si elle se sent capable de signer en bas du document qu'elle a corédigé avec le gouvernement, ou si la réaction des enseignants ne lui permettra pas d'assumer publiquement et totalement son forfait.
Pour la direction du SNES, il peut être plus prudent de se ménager une possibilité de garder le contrôle sur un éventuel mécontentement des enseignants, comme cela a été le cas avec l'arrivée des dotations horaires globales dans les établissements difficiles de la région parisienne.

Les dotations horaires globales en ZEP ? L'application concrète de la politique du gouvernement

La « réforme » de l'éducation prioritaire, saluée comme « porteuse d'avenir » par la FSU et le SNES, a pour effet… de supprimer des moyens d'enseignement à des dizaines d'établissements, comme c'est le cas en particulier dans les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et les Bouches-du-Rhône. Les conditions de travail seront donc particulièrement insupportables pour les enseignants dans ces établissements au contexte social difficile. C'est là, et non dans les classes préparatoires, que sont en réalité pris et redistribués les moyens vers les établissements dits « REP plus » qui seront moins d'une centaine au total, 9 dans l'académie de Créteil (6 en Seine-Saint-Denis), 8 dans celle de Versailles, 1 à Paris ! Même pas un tiers des ECLAIR (Écoles, collèges et lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite).
C'est dans ces établissements que seraient déployées les mesures tant annoncées, moyens supplémentaires et pondération de 1.1. Ce qui se passe, c'est que les moyens supplémentaires sont des « équivalents temps plein », en réalité des heures supplémentaires généreusement distribuées aux enseignants « pondérés ». Ainsi, les heures de concertation sont automatiques, et viennent ensuite les

heures à effectuer, officiellement 16, 5 heures. Cependant, la réalité des établissements et des Dotations horaires globales (DHG) fait qu'on y ajoute un certain nombre d'heures supplémentaires. Légalement, les enseignants pondérés sont bien pondérés, de facto, ils empilent deux sortes d'heures supplémentaires. Celles qu'il n'est pas question de refuser (les heures de concertation), plus les heures supplémentaires habituellement assurées : une obligatoire, et souvent un peu plus, tant il est difficile de refuser. On mesure les faramineux avantages de la rénovation de l'éducation dite « prioritaire », la seule priorité étant la mise en œuvre des économies et la destruction du statut.

C'est donc pour cette raison que la direction du SNES a pris ces grèves à bras le corps, sur le terrain de la bonne « DHG », c'est-à-dire gratter quelques heures par rapport aux établissements voisins ! La seule issue positive serait le rejet de la contre-réforme de l'éducation prioritaire et de l'application anticipée du projet Peillon. Cette question s'est posée notamment dans les « assemblées » de grévistes qui ont eu lieu à plusieurs reprises en région parisienne, même si les directions syndicales et leurs représentants ont réussi à empêcher tout vote. Les vacances scolaires sont venues mettre fin temporairement à cette agitation, à ces journées d'actions et grèves reconductibles locales, dont la fonction est précisément d'empêcher tout combat centralisé contre le plan sur les ZEP, pour le retrait de l'offensive sur le statut.

Le 18 mars, la FSU et ses syndicats ont décidé de se raccrocher à une journée d'actions « pour l'emploi, les salaires, etc. » qui ne réclame pas le retrait du « pacte de responsabilité », mais qui, en réalité, s'y adapte : « *S'il est nécessaire de prendre des mesures pour relancer l'emploi, cela ne doit pas se faire au détriment des services publics, de la fonction publique et de ses agents pour compenser de nouvelles aides aux entreprises, sans contrôle (…) La FSU exige, avec d'autres organisations syndicales, la généralisation de la conditionnalité des aides et exonérations fiscales aux entreprises à la mise en œuvre d'objectifs d'investissements économiques et sociaux*. » Nulle part il n'est non plus question de combattre pour le retrait des mesures contre le statut.

Cependant, il faut s'organiser pour imposer aux directions syndicales la volonté des enseignants, à commencer pour que celle du SNES se prononce pour le rejet du projet Peillon, pour la défense inconditionnelle des décrets de 1950, la rupture avec le gouvernement, c'est-à-dire le boycott du comité technique ministériel qui doit ratifier le projet Peillon le 27 mars. C'est dans ce cadre que se prépare le congrès du SNES. Peut-il se dérouler sans que la volonté des enseignants ne s'exprime ? Les semaines qui viennent sont à ce titre cruciales.

Le 4 mars 2014

★

BULLETIN D'ABONNEMENT À « COMBATTRE POUR LE SOCIALISME » (10 NUMÉROS : 20 €UROS)

NOM :.....PRÉNOM :.....

ADRESSE :.....

CODE POSTAL :.....LOCALITÉ :.....

Chèques à l'ordre de : A.E.P.S. - Envoyer à : A.E.P.S. – 1 bis, rue GUTENBERG - 93100 MONTREUIL

Les militants interviennent et informent C.P.S.

Projet de décret Peillon :
Motion adoptée par les enseignants du collège Tavan (84)

Les enseignants du collège Tavan réunis en Heure d'information syndicale le 11 mars 2014 ont pris connaissance de la version définitive du projet de réécriture des décrets de 1950, publiée par le Ministère le 10 février 2014. Ils la jugent inacceptable :

- L'enseignement deviendrait « une mission parmi d'autres », tandis que la liste des missions définies localement, par le Conseil pédagogique ou le Conseil d'administration, pourrait s'allonger à l'infini.
- La liberté pédagogique des enseignants s'exercerait « dans le cadre du projet d'établissement », ce qui signifierait qu'elle n'existerait plus, les enseignants se trouvant alors soumis au projet d'établissement au lieu d'avoir seulement à respecter les programmes nationaux.

Ces modifications portent une attaque majeure contre notre métier d'enseignant, qui comporte un temps incompressible de préparation et de correction.

Nous demandons donc au congrès académique du SNES Aix-Marseille de se prononcer pour :

- La défense inconditionnelle des décrets de 1950
- Le boycott du CTM du 27 mars où le projet de décret Peillon doit être présenté avant sa promulgation.
-

Pour : 16 ; Contre : 0 ; Abstention : 1

★

CDFN de la FSU des 21 et 22 janvier 2014
Quelques interventions des représentants du courant Front unique
--

Intervention dans le débat général

« Camarades,

Le courant Front unique estime qu'une question capitale est posée à notre CDFN comme à l'ensemble des organisations syndicales :
Est-il possible de soutenir le **«** pacte de responsabilité » de Hollande ou devons-nous de la manière la plus claire et la plus nette le rejeter ?

Rappelons que ce pacte survient à la suite de nombreuses attaques contre les travailleurs et en faveur des capitalistes : crédit impôt compétitivité, loi de flexibilité (ANI) et loi sur les retraites, pour n'en citer que trois.

Le « pacte de responsabilité », c'est d'abord la baisse drastique du coût du travail avec l'exonération des cotisations famille, ce qui représente une baisse de 5 % de la masse salariale : c'est un véritable hold-up de 35 milliards sur le salaire différé.

Chacun sait d'ailleurs que la fiscalisation censée le compenser sera prétexte à un nouveau plan d'ampleur contre la Sécurité sociale.
Ce pacte, ce sont 50 milliards supplémentaires d'économies de dépenses publiques pour les 3 années qui viennent après les 15 milliards d'économies du budget 2014. Cela impliquerait des suppressions massives de postes de fonctionnaires dans toutes les fonctions publiques, y compris dans l'Éducation nationale, ainsi que des diminutions de prestations sociales.

Quand Hollande affirme vouloir « redéfinir les missions de l'État » et « mener des réformes structurelles », c'est la liquidation des statuts des différentes catégories de fonctionnaires que prépare le rapport Pêcheur qui préconise la liquidation de la reconnaissance des qualifications par les diplômes, le concassage du système des carrières, la suppression des corps, la mobilité entre les différentes fonctions publiques.
En annonçant enfin un accroissement des prérogatives des collectivités territoriales, Hollande veut sans doute encore leur transférer des missions et des fonctionnaires d'État.

En fait, le gouvernement Hollande-Ayrault-Duflot-Pinel poursuit la politique contre laquelle la classe ouvrière et la jeunesse s'étaient dressées en 2012 en chassant Sarkozy et en élisant une majorité de députés du PS et du PCF.

Ainsi, Hollande assume pleinement les destructions des campements des Roms, y compris pendant l'hiver et, dans la tradition de l'impérialisme français, il a conduit coup sur coup deux interventions militaires, au Mali et en Centrafrique.

Il s'apprête à être reçu par le pape qui participe à une campagne contre le droit à l'avortement dont la pointe avancée se situe en Espagne et qui se propage dans notre pays.

J'ai posé en début d'intervention la question : soutien ou refus du pacte de compétitivité ?

On ne sera pas étonné de constater le soutien ouvert du MEDEF ou celui plus embarrassé de l'UMP tant le « pacte de responsabilité » est la reprise des revendications patronales.

Mais qu'en est-t-il des responsables des organisations syndicales, et en particulier de ceux de notre fédération ?

On a certes entendu le responsable de la CGT dénoncer le « pacte » comme un cadeau au patronat, mais on a surtout découvert une position intersyndicale CGT-CFDT-UNSA-FSU publiée quelques heures avant la conférence de presse de Hollande. Ce texte ne dit pas un mot contre les plans de licenciements ou pour la défense des salaires. Mais c'est surtout sa conclusion qui en une phrase exprime sans équivoque l'essentiel :

« Les organisations signataires porteront ces revendications et objectifs communs lors des discussions qui se dérouleront dans le cadre du pacte de responsabilité. ».

Ce qui rassemble donc l'ensemble des organisations signataires, c'est l'acceptation de s'inscrire dans ce pacte.

Ce matin, lors de ses vœux aux « forces vives », Hollande a donc pu présenter aux dirigeants syndicaux sa feuille de route et rappelé sa méthode, celle du dialogue social. Rappelons que la 1e conférence sociale avait abouti à l'ANI, la 2e à la loi sur les retraites et l'objectif de la 3e, à travers le « pacte de responsabilité », c'est la remise en cause de tout le système de protection sociale.

Alors, la responsabilité de toute organisation affirmant parler au nom des travailleurs, la responsabilité de notre fédération est de condamner clairement le pacte dit de responsabilité et de tout mettre en œuvre pour imposer son retrait.

Cela implique bien évidemment le refus de toute concertation destinée à permettre son adoption.

La responsabilité de notre fédération est de s'adresser aux confédérations ouvrières (CGT et FO) pour dresser un front uni contre le « pacte » gouvernement-Medef

--

Présentation de la motion Front unique « A bas l'intervention de l'impérialisme français en Afrique »

Lors de sa conférence de presse du 14 janvier, Hollande s'est prévalu de l'intervention française en Afrique. Et du point de vue de l'impérialisme, en moins de deux ans, on peut dire qu'il a fait mieux que Sarkozy : après l'intervention au Mali en janvier 2013 et les 2800 soldats français déployés, le gouvernement Hollande-Ayrault-Duflot-Pinel a envoyé plus d'un millier de soldats supplémentaires en Centrafrique, ce qui amène à 1600 le nombre de militaires sur place.

Une fois de plus, on voudrait nous faire croire que l'intervention française, sous couvert de l'ONU, aurait un but humanitaire. Mais de qui se moque-t-on ?

Ce qu'il est allé défendre :

- d'une part, les intérêts économiques des grands groupes français (Bolloré, Total, Areva…) alors que les parts de marché de la France ont diminué de moitié en Afrique sub-saharienne en une dizaine d'années (passées de 10 à moins de 5 %) ;

- d'autre part, sa position stratégique d'impérialisme, car la Centrafrique représente une place centrale dans le dispositif de contrôle de la région et de ses intérêts.

Faut-il rappeler que, depuis l'indépendance de la Centrafrique, l'impérialisme français fait et défait des gouvernements à sa botte, organise des coups d'État plus ou moins déguisés : Bokassa, Patassé, Bozizé, Djotodia… des dictateurs sanguinaires ou des hommes de paille ! Tous ont été mis en place puis éjectés par leur maître impérialiste lorsqu'ils ne convenaient plus.

Aujourd'hui, c'est Catherine Samba-Panza qui est désignée pour défendre les intérêts de l'impérialisme français dans un gouvernement transitoire : ancienne responsable des filiales africaines de grands groupes d'assurance comme Allianz, elle donne les gages de la poursuite de la soumission à l'État français.

Selon Libération : « Des élections générales doivent être organisées au plus tard au premier semestre 2015, la France souhaitant pour sa part qu'elles se tiennent en 2014. » Le gouvernement français désigne les hommes ou femmes de paille et donne même le calendrier.
Mais la réalité est tout autre : à l'image de toutes les interventions impérialistes, ce qui reste derrière elles, c'est la misère, la désolation, le chaos. L'armée française a désarmé une partie de la population, laissant la porte ouverte à de nouveaux massacres et à de nouveaux exodes massifs : plus de 700000 réfugiés ont dû quitter leurs maisons, dont 300000 à Bangui.

Qui est responsable de ce chaos ? C'est l'impérialisme français ! Qui pourtant bénéficie d'une union nationale de soutien du Front national au Front de gauche pour deux interventions successives : c'est extraordinaire !

La responsabilité de la FSU est de dénoncer cette union nationale et de se prononcer pour l'arrêt immédiat des interventions impérialistes françaises en Centrafrique et au Mali et le retrait de toutes les troupes présentes en Afrique.

--

Motion :

Halte à l'intervention impérialiste française en Afrique !

Le CDFN de la FSU se prononce pour :
- l'arrêt immédiat des interventions impérialistes françaises en Centrafrique et au Mali ;

- le retrait immédiat de toutes les troupes présentes en Afrique.

Pour : 9 ; Contre : 70 ; Abstentions : 5 ; NPPV : 29

★

Intervention du délégué CGT de l'ISTRA au congrès départemental du Puy-de-Dôme

« Nous sommes le 9 janvier 2014. Notre congrès se déroule 9 jours après les vœux du président Hollande.

En examinant le contenu de ces vœux, le premier constat que l'on peut faire c'est qu'ils sont entièrement centrés sur la satisfaction des revendications du MEDEF :

- baisse massive des charges sociales, c'est-à-dire de notre salaire différé, au nom de la compétitivité ;
- remise en cause du financement patronal des allocations familiales, ce qui constitue un cadeau de 35 milliards d'euros fait aux patrons ;
- projet de réforme fiscale ;
- moins de contraintes sur les embauches, ce qui signifie une remise en cause de pans entiers du code du travail ;
- baisse des dépenses publiques, c'est-à-dire attaques sur les postes de fonctionnaires, remise en cause de leurs statuts comme c'est déjà le cas pour les enseignants à travers le projet de remise en cause des décrets de 1950 ;
- offensive générale contre la Santé et la Sécurité sociale.

Toutes ces attaques, elles trouvent déjà leur illustration à travers le budget qui a été adopté par les députés et qui se traduit par une ponction de 15 milliards d'euros, mais aussi par l'augmentation de la TVA.
Il faut le dire, Hollande annonce qu'il est décidé à poursuivre en l'accentuant sa politique de destruction de nos acquis. Et c'est sans le moindre maquillage qu'il le fait.
La prétendue contrepartie de ces mesures devrait être le développement de l'embauche et le développement du « dialogue social ».
Nul doute que le patronat et la bourgeoisie ne peuvent que souscrire à ce pacte. C'est d'ailleurs ce qu'ont confirmé sans problème les représentants du MEDEF et de l'UMP.
Gattaz, le président du MEDEF, dans une interview au Monde, a déclaré, tout en revendiquant une baisse de 100 milliards d'euros des charges patronales d'ici 2017 :
« Quand j'entends le Président de la République parler d'un "pacte de responsabilité", *je suis satisfait. Il a lancé le projet général de sortir le pays de l'ornière et a montré un cap qui nous va bien. François Hollande a appelé cela* "pacte de responsabilité", *nous, on a parlé de* "pacte de confiance" *mais le contenu est très proche. On est prêt à jouer le jeu. Maintenant, il faut passer de la parole aux actes. Ce pacte, on peut le faire avec le gouvernement s'il engage de vraies réformes. »*
Il dit encore :

« Quand j'entends le Président de la République parler d'un "pacte de responsabilité", *je suis satisfait... Ce pacte, on peut le faire avec le gouvernement....Et je suis d'accord pour escalader l'Everest avec lui... ».*

Passons sur les embauches, les promesses du MEDEF, en la matière, n'engagent que ceux qui font semblant d'y croire.
Par contre, pour ce qui est du dialogue social et de la concertation, il y a incontestablement consensus entre le MEDEF et le gouvernement, tant cette méthode a déjà porté ses fruits.

On l'a vu à travers l'accord compétitivité.

On l'a vu à travers la contre-réforme des retraites, dont les directions syndicales n'ont même pas exigé le retrait.

On l'a vu aussi à travers le récent accord sur la formation professionnelle, dont le seul but est de développer la flexibilité, l'« employabilité », la mobilité des travailleurs, bref, d'accompagner les innombrables plans sociaux en cours, accord que la direction de la CGT n'a finalement pas signé face à l'opposition qui s'est exprimée dans la confédération. De ce point de vue, on ne peut que se féliciter que les syndiqués aient pu faire triompher leur position contre celle du secrétaire général qui était pour la signature.

La position de la direction de la CGT devrait être :

- aucune discussion sur la remise en cause du financement des allocations familiales ;
- aucune discussion sur la reforme fiscale ;
- aucune discussion sur la remise en cause du droit du travail.

En lieu et place, on nous propose des journées d'actions et des rapprochements avec ceux-là même qui signent tous les accords, telle la CFDT qui, par la voix de son porte-parole, demande des contreparties au « pacte de responsabilité », avalisant par là son contenu.
Le « dialogue social », c'est le poison mortel par lequel le gouvernement met en œuvre ses contre-réformes. La responsabilité des dirigeants de la CGT est de rompre cette logique infernale en se situant sur le strict terrain de la défense de nos revendications et de nos acquis et en quittant toutes les instances de « dialogue social ».

A ce propos, le gouvernement a convoqué le haut conseil sur le financement de la protection sociale, où siègent les représentants syndicaux, pour les inviter à faire des propositions pour compenser la suppression des cotisations patronales sur les allocations familiales. Il s'agit d'associer les dirigeants syndicaux à la remise en cause du financement actuel des allocations familiales.

Je propose la motion suivante :

« Le congrès de l'Union départementale CGT 63 s'adresse à la direction de la CGT pour :

- Qu'elle refuse de se rendre à la convocation du gouvernement au haut conseil pour le financement de la protection sociale qui ne vise qu'à associer les organisations syndicales à la remise en cause du financement patronal des allocations familiales.
- Qu'elle s'adresse aux autres confédérations pour qu'elles fassent de même. »

La motion a été mise aux voix suite à l'insistance de délégués.

Elle a obtenu 52 voix pour, 137 contre, 7 abstentions.

Dans le même congrès, le camarade a présenté une motion pour le retrait des troupes françaises d'Afrique (Mali, RCA) :

« Le congrès de l'UD-CGT du Puy-de-Dôme s'adresse à la direction de la CGT pour qu'elle se prononce pour le retrait des troupes françaises du Mali et de Centrafrique. »

Cette motion a obtenu 54 voix pour, 68 contre et 31 abstentions.

★

Supplément à ***CPS*** nouvelle série n°52

COMBATTRE POUR LE SOCIALISME informe :

Intervention du secrétaire de la section de Rueil ligne A,

lors du comité ferré du syndicat Cgt Métro RER, le 14 janvier 2014

Pour l'ensemble des personnels de la Régie (comme pour tous les travailleurs de ce pays) l'année 2013 a été une année de défaites, sous les coups portés par la Direction et le gouvernement (et le patronat).

Avec les « vœux » présentés par Hollande le 31 décembre, nous avons 2 certitudes :

1) La détermination du gouvernement à poursuivre et aggraver la politique anti-ouvrière, et principalement, la casse de la sécurité sociale. Hollande, qui veut « pactiser » avec le patronat, utilise naturellement leur langage favori : « *En terminer avec les excès et les abus de la sécurité sociale* ». Quant à « *réduire la dépense publique* », cela signifie : « Trop de fonctionnaires. Trop de services publics » !

2) La 2ème certitude – là, je cite les « vœux » du 1er ministre : « *Plusieurs lois importantes, comme la sécurisation de l'emploi ou la réforme des retraites, ont été acquises grâce à un dialogue social intense*… ».

Comme dit le Medef (Gattaz) : « *L'important, c'est d'enclencher le processus*, (…) *et de le faire avec les partenaires sociaux*. »

Traduction dans la langue des travailleurs : la 1ère clé des défaites, c'est le « dialogue social » !

***

Pour les conducteurs, comme catégorie, l'année 2014 commence par une défaite lourde, avec la finalisation du projet conduite de la Direction, et la signature de l'accord cadre, de l'avenant au protocole de 2004 [suppression des conducteurs sur une 2ème ligne, soit 15 % à 20 % des effectifs, et nouvelles remises en causes des conditions de travail, déréglementations].

Les conducteurs, non seulement, n'auront rien signé, mais – à Rueil (et ailleurs aussi, sur la ligne A, au métro), nous pouvons légitimement affirmer que – quand la possibilité leur a été présentée - l'écrasante majorité s'est exprimée pour que les bureaux syndicaux rompent toute négociation avec la Direction, dénoncent le projet, obtiennent son retrait, agissent dans l'unité.

Je suis intervenu au congrès du syndicat, mais le bureau du congrès avait interdit de présenter au vote la résolution que j'avais présentée !

La responsabilité de cette défaite ne se limite pas aux signataires, l'UNSA et autres. Elle concerne tous ceux qui ont mené – et, comme le bureau syndical (Cgt), l'ont revendiqué - le « dialogue social » avec la direction, de bout en bout.

La Direction n'est pas passée en force. Nulle part ! Si le PDG, dans ses « vœux », peut qualifier l'année 2013 d'» *extraordinaire* » pour la Ratp, il le doit au « dialogue social », c'est-à-dire à la collaboration des bureaux syndicaux à la mise en œuvre de la politique de gouvernement et de la Direction. Les camarades B2, comme toutes les catégories de la Régie, savent de quoi je parle !

Personne n'ose dire que j'exagère ou que je caricature. Et pour cause ! Lisez donc dans *Fréquence* de janvier l'avis adopté par les élus Cgt au CRE en faveur du budget d'investissements.

Il commence ainsi : « *Ce serait une erreur de la part des élus de ne pas reconnaître les efforts fournis par le Stif et la Ratp en matière d'investissements* » et se conclut – je dirais : flegmatiquement – ainsi : « *Toutefois, il est à noter qu'une grande partie de la capacité d'autofinancement toujours croissante provient de la productivité*… », c'est-à-dire de la mise en œuvre des contre-réformes !

Qui approuve le budget d'investissements donne un blanc-seing à l'automatisation de la ligne 4, à la privatisation de 30 % des lignes de bus qu'annonce la Direction (tract Cgt du 10/4/2013), etc. Qui approuve les investissements, légitime les budgets de fonctionnement qui suivent…

***

L'avenir n'est pas écrit. Il y a toujours une alternative :

- ou poursuivre, ou laisser se faire le « dialogue social » entre les bureaux syndicaux et la Direction, et c'est la « *stratégie de la Ratp du rouleau compresseur* » - comme la qualifie la responsable du CHSCT de la Direction des ressources humaines (dans *Fréquence*) - qui s'applique.
- ou imposer la rupture avec la Direction : contre toute remise en cause des conditions de travail, de la qualification; pour pas un poste en moins, pas un agent en moins; pour le retrait des contre-réformes; pour que les syndicats combattent sur cette orientation et réalisent l'unité.

Afrique du Sud : confrontées à la crise du capitalisme, les masses noires se dégagent de la tutelle de l'ANC et s'engagent dans la recherche d'une autre issue politique. Le congrès de la NUMSA, première fédération syndicale d'Afrique du Sud, propose la construction d'un « mouvement pour le socialisme ».

Première partie : après la mort de Mandela, retour sur l'histoire de la lutte contre l'apartheid

Décembre 2013 : grand-messe autour de Mandela

La mort de Nelson Mandela, le 5 décembre 2013, a fourni aux tenants des principales puissances impérialistes l'occasion d'une opération de propagande de grande ampleur. Par dizaines, flanqués d'un chœur de journalistes accordés au même diapason, présidents des métropoles impérialistes et dictateurs à leurs bottes ont afflué vers Johannesburg pour chanter des cantiques à la gloire du « dialogue », de la « coopération » et du « pardon » entre bourreaux et victimes.

C'est sur indications de la CIA que Mandela fut arrêté, en 1962, par le régime de Pretoria et emprisonné pendant 27 ans : foin de ces vieilles histoires ! C'est ensemble qu'Obama et Bush ont salué la mémoire de l'ancien « terroriste ».

L'impérialisme anglais, ancienne puissance coloniale en Afrique du Sud, fut sous Thatcher le plus fidèle allié du régime d'apartheid : qu'importe ! Cameron, héritier de Thatcher, a fait lever à Downing Street, en l'honneur de Mandela, le drapeau… britannique.

Et c'est avec un empressement comparable à celui qu'il consacre à ses opérations de guerre au Mali ou en Centrafrique que François Hollande a fait affréter deux avions pour participer à l'hommage : il s'y est présenté au coude-à-coude avec Sarkozy, nanti au demeurant d'un évêque.

Ainsi, tous les pillards et les bouchers de l'Afrique, ceux-là mêmes qui y font la guerre en permanence, qui occupent d'un bout à l'autre le « continent noir » en vue d'y perpétuer leur domination et garantir les profits de leurs groupes industriels, étaient au premier rang pour saluer l'« œuvre » du premier président noir d'Afrique du Sud…

En vérité, dans l'esprit de tous ces visiteurs, c'était moins l'ancien dirigeant de l'ANC que le combat historique des masses noires contre l'apartheid, contre le système de ségrégation et d'exploitation hérité du colonialisme, qu'il s'agissait d'enterrer. Qu'on en juge aux termes de cet éloge funèbre écrit par Obama :

« Lors de son procès en 1964, voici ce qu'a déclaré Nelson Mandela sur le banc des accusés :

"Au cours de ma vie, je me suis entièrement consacré à la lutte du peuple africain. J'ai lutté contre la domination blanche et j'ai lutté contre la domination noire. Mon idéal le plus cher a été celui d'une société libre et démocratique dans laquelle tous vivraient en harmonie et avec des chances égales. J'espère vivre assez pour l'atteindre. Mais si cela est nécessaire, c'est un idéal pour lequel je suis prêt à mourir."

Nelson Mandela a vécu pour cet idéal et il en a fait une réalité (…) Son engagement à transférer le pouvoir et à se réconcilier avec ceux qui l'ont emprisonné donne un exemple qui devrait inspirer toute l'humanité, que ce soit dans la vie des nations ou dans nos propres vies personnelles. »

« Démocratie », » égalité des chances » : si l'on considère que l'Afrique du Sud est notoirement considérée comme l'un des pays les plus inégalitaires du monde – mais aussi un pays où l'on mitraille les mineurs grévistes - on comprend aisément qu'il n'y a là que mystification. Car l'essentiel est qu'en renvoyant dos-à-dos « domination noire » et « domination blanche » - tirant un trait d'« égalité » entre l'immense majorité des opprimés et l'infime minorité des oppresseurs – Mandela s'est targué, au nom de la « démocratie », d'avoir empêché le déferlement d'une révolution.

Du point de vue des dirigeants impérialistes, Mandela est un homme digne d'hommages parce qu'il a accompli ce « miracle » : accéder au pouvoir, porté par des décennies d'une lutte formidable des masses noires contre l'apartheid, une lutte révolutionnaire… et se « réconcilier avec ses ennemis ». Mandela a reçu l'ultime salut des dirigeants impérialistes parce qu'il a su maintenir intact leur « ordre ».

Et si Obama et consorts se sont précipités aux obsèques de Mandela, c'est que, précisément, le régime mis en place et vertébré par l'ANC depuis 1994 connaît aujourd'hui les plus sérieux remous de son histoire.

Quelques rappels nécessaires

Les dirigeants impérialistes qui sont allés rendre cet « hommage » ont été les principaux soutiens du régime d'apartheid. Et c'est en continuité avec cette histoire qu'ils ont soutenu Mandela.

Rappelons quelques faits. C'est en 1948 que le Parti National, parti des colons blancs d'Afrique du Sud, a mis en place à Pretoria le régime d'apartheid. L'apartheid érigeait en système toutes les conséquences du colonialisme blanc, colonialisme « de peuplement » : la

ségrégation de fait y prit force de loi au nom de la séparation systématique des « races » et des « ethnies ». La grande majorité de la population, constituée par les masses noires, était dépossédée, privée de droits, de terres, d'instruction ou d'accès élémentaire aux services de santé, parquée et entassée dans des réserves (bantoustans) et ghettos (townships) d'où l'on n'était autorisé à sortir que muni d'un permis de travail (pass). Le soir, un couvre-feu veillait à ce qu'aucun Noir ne fût autorisé à s'aventurer dans les rues blanches. L'immense majorité des terres et des richesses était (et reste aujourd'hui) aux mains des blancs : l'immense majorité de la population, noire, s'entassait (et s'entasse encore) dans une infime portion du territoire.

Dans le contexte colonial de l'époque, c'est à peine si un tel régime jurait avec les méthodes employées, ailleurs, par les puissances impérialistes « démocratiques » : à tel point que le régime de Pretoria ne sortit du Commonwealth qu'à son initiative, en 1961, et qu'il fut membre fondateur de l'ONU.

La mise en place de ce régime n'a pas été sans susciter de mouvements de résistance parmi les masses noires : les organisations nationalistes petites-bourgeoises noires, l'African National Congress (ANC) et le Pan African Congress (PAC) ont pris la direction de ces mobilisations sur le terrain de la « non-violence ». Cette première vague de mobilisations subit une défaite cuisante : elle fut brisée par le massacre de dizaines de manifestants pacifiques à Sharpeville (1960) suivie d'une répression féroce, l'interdiction de l'ANC, du parti stalinien SACP et du PAC. L'ANC fut alors laminée, les masses noires politiquement décapitées et ce d'autant plus que la direction de l'ANC, après avoir prêché aux masses de se livrer en pâture à la répression sur le modèle « gandhien », engagea un tournant vers la « lutte armée » : Mandela fut lui-même livré au régime de Pretoria par les services secrets américains et incarcéré pour près de trois décennies.

Aux antipodes de la légende moderne qui voudrait que les grandes puissances furent au premier rang de la lutte contre l'apartheid, c'est précisément au cours des années 1960 que l'Afrique du Sud connut un véritable « boom » économique sous l'afflux massif de capitaux venus d'Europe ou d'Amérique du Nord. En parallèle à l'existence d'immenses richesses minérales dans le sous-sol du pays, l'apartheid garantissait aux trusts miniers l'accès à des réserves massives de main-d'œuvre taillable et corvéable à merci. Ainsi, les puissances impérialistes ont profité du système d'apartheid pour piller l'Afrique du Sud, de la même manière qu'elles pillent l'ensemble du continent africain.

Cet investissement massif s'est accompagné d'un soutien politique résolu : Washington, Londres et Paris se sont ainsi régulièrement opposés aux résolutions de « sanctions » - symboliques - discutées à l'ONU au cours des années 1970. Jusque dans les années 1980, sous la houlette de Thatcher, l'impérialisme anglais a affiché un soutien sans fard au régime de Pretoria. Quant à l'impérialisme français, il fut de De Gaulle jusqu'à Mitterrand le premier fournisseur d'armes du régime d'apartheid, en contrepartie d'un accès privilégié à l'uranium sud-africain.

C'est en considération des mêmes motifs que les puissances impérialistes ont longtemps soutenu le régime d'apartheid et qu'elles chantent, aujourd'hui, les louanges de Mandela.

Les véritables héros de la lutte contre l'apartheid : les masses noires et, en leur sein, la classe ouvrière

C'est bien à l'encontre de toute la chape de plomb impérialiste que les masses noires se sont engagées, au cours des années 1970 et 80, dans un combat croissant pour leur dignité et leurs droits élémentaires, leur libération nationale… et pour le socialisme, seul moyen véritable d'extirper les racines de l'apartheid.

Dans une large mesure, ce combat s'est développé hors des canaux du Congrès National Africain (ANC) de Mandela ou de son compère stalinien, le Parti Communiste Sud-Africain (SACP). De l'émergence du mouvement de la « Conscience noire » initié par Steve Biko, dans les années 1960-1970, à l'essor du mouvement ouvrier noir - jusqu'à l'unification d'une confédération ouvrière de masse, la COSATU, en 1985 - ce combat recouvre des décennies d'expérience politique et de sacrifices quotidiens.

C'est l'irruption de la classe ouvrière noire organisée, et non la « lutte armée » menée de l'extérieur par l'ANC, qui a marqué le début de la fin pour le vieux régime d'apartheid : dès 1973, une vague de grèves dans les mines a constitué le signe avant-coureur de la vague révolutionnaire qui allait se répandre dans le pays à partir des manifestations étudiantes et émeutes de Soweto, durement réprimées, en 1976. En 1987, la grève générale des mineurs – réalisée parce que la classe ouvrière avait construit dans sa lutte de puissantes organisations – a porté un coup décisif au régime d'apartheid.

Dans les années 1980, la jonction réalisée entre les luttes de la classe ouvrière et celles de la jeunesse ont permis le développement d'une véritable situation révolutionnaire à une échelle de masse – s'étendant à l'ensemble des townships à travers des associations, des collectifs (les *civics*), voire des milices ouvrières qui se centralisaient et se coordonnaient de manière croissante à travers les diverses organisations existantes : le régime de Pretoria touchait à sa fin.

Ainsi, l'histoire de la lutte des masses noires contre l'apartheid fournit une illustration saisissante à la théorie de la révolution permanente de Trotsky : à l'époque impérialiste, seule la classe ouvrière, classe révolutionnaire, est à même de réaliser jusqu'aux tâches historiques de la bourgeoisie dans les pays dominés (indépendance nationale, tâches démocratiques). En Afrique du Sud plus qu'ailleurs, rétablir effectivement la souveraineté nationale des masses noires suppose de revenir sur tout l'héritage du colonialisme et de l'apartheid et donc, exproprier la bourgeoisie blanche et les trusts, les fermiers blancs, liquider tout l'appareil d'État hérité de l'apartheid. Révolution « démocratique » ou « nationale » et révolution prolétarienne, socialiste, ne font qu'un.

Mais si la classe ouvrière fut la force décisive du combat contre l'apartheid, elle ne disposait pas de l'instrument qui lui eût permis de prendre effectivement la direction du mouvement révolutionnaire : un parti ouvrier révolutionnaire. Cette faille a permis aux puissances impérialistes et à la bourgeoisie blanche d'Afrique du Sud d'empêcher le renversement de leur « ordre » en favorisant la prise de contrôle du mouvement révolutionnaire par l'ANC.

Le rôle joué par Mandela et l'ANC

Contre la vague révolutionnaire, lorsque la répression « traditionnelle », appuyée sur les petits blancs armés, n'a plus suffi, le régime d'apartheid a eu recours à la guerre civile : les milices de l'Inkhata Freedom Party, mouvement ethniciste « zoulou », ou les *vigilantes* (gangs de voyous employés pour « nettoyer » les townships) stimulés et armés par le régime d'apartheid, ont procédé à la répression sanglante des manifestations anti-apartheid, massacrant notamment les militants ouvriers par centaines. En 1985, l'état d'urgence est décrété, la répression prenant des dimensions gigantesques.

Les métropoles impérialistes n'en appréciaient pas moins que l'apartheid avait fait son temps: il s'agissait de trouver une issue qui leur permît de poursuivre le pillage du pays tout en désamorçant le mouvement révolutionnaire. Il fut temps pour le président PW Botha d'écouter le conseil de son « amie sincère » Margaret Thatcher, dans une lettre écrite en 1985 : « *Je crois très fermement que vous devriez prendre des mesures concrètes dans les prochains mois (…) Je continue à croire, comme je vous l'ai dit, que la libération de Nelson Mandela aurait plus d'impact que presque n'importe quelle autre mesure que vous pourriez prendre* ». Dès cette époque, répression et négociations avec l'ANC se conjuguaient pour imposer la « sortie de crise » la moins défavorable à la bourgeoisie blanche.

Il faut le dire : dans ce sens, les dirigeants de l'ANC et en particulier Mandela sont allés au-delà de toutes les espérances du régime de Pretoria et de ses parrains. Prendre les rênes du mouvement de fond contre l'apartheid, pour mieux tenter de l'enterrer : telle a été la mission « historique » que l'ANC a cherchée à remplir. Mandela, à peine libéré, a fait usage de son immense prestige pour mener cette mission à bien : il a bénéficié pour cela du soutien des puissances impérialistes (Thatcher accordant asile et subventions à de nombreux cadres de l'ANC, alors même qu'elle recevait Botha à Londres, en 1984), des appareils du mouvement ouvrier (maintenant des liens privilégiés avec le paravent « syndical » de l'ANC, le SACTU, pourtant exsangue), du régime de Pretoria (Mandela acceptant d'engager des négociations secrètes avec Botha avant même d'avoir reçu l'accord de son parti), des Eglises (dont l'influence réactionnaire est restée vivace dans les ghettos)… et plus encore du parti « communiste » SACP, sous perfusion du Kremlin, qui a mis en œuvre tout son savoir-faire en matière de noyautage et de gangstérisme pour asseoir son contrôle sur le mouvement ouvrier et faire prévaloir l'orientation de l'ANC.

L'arrivée au pouvoir de l'ANC en 1994

En 1994, fruit d'années de négociation entre l'ANC et les tenants du régime d'apartheid, étaient organisées les premières élections nationales ouvertes aux Noirs de l'histoire du pays. *Combattre pour le socialisme*, sous la direction de Stéphane Just, dégageait les contradictions inhérentes à cette situation nouvelle :

« Le mardi 26 avril commençaient, pour la première fois en Afrique du Sud, des élections ouvertes à la population noire, majoritaire dans le pays. Le 10 mai, Mandela était proclamé président de l'Afrique du Sud, premier président noir dans l'histoire de ce pays. Après quarante-cinq années d'un Apartheid institutionnel succédant lui-même à plus de deux siècles de colonialisme, c'est un bouleversement considérable ; mais parce que ni la nature de l'état ni la situation économique et sociale des masses noires opprimées n'ont changé, ce bouleversement en prépare nécessairement d'autres. »

Ces élections ont été rendues possibles par la signature d'accords préalables entre les tenants du régime d'apartheid et les dirigeants de l'ANC, accords dits de Kempton Park. Du côté de l'ANC, ils peuvent être résumés à une capitulation quasi-totale, un abandon de son propre programme en contrepartie d'un accès – qui au départ devait être limité – au pouvoir politique :

« Les négociations conduites durant quatre ans furent difficiles : la mobilisation des masses noires (grève générale, affrontements avec les milices de l'Inkatha, avec les collaborateurs, la police blanche ; oppositions puissantes au sein des organisations syndicales…) a contraint l'ANC à de longues interruptions des négociations officielles.

Mais peu à peu, la direction de l'ANC a pu s'engager sur le terrain choisi par la bourgeoisie blanche : ayant dès l'origine rejeté l'exigence du pouvoir noir et de l'expropriation du capital, elle a peu à peu capitulé, abandonnant sa propre ligne, renonçant à exiger une assemblée constituante, acceptant la nécessité d'une majorité qualifiée, la mise en place d'une constitution négociée, de pouvoirs fédéraux (lesquels garantissent des "sanctuaires" aux Blancs et aux Zoulous)… Finalement, faute de pouvoir imposer l'exigence du "pouvoir noir" les masses n'ont pu empêcher ce processus d'arriver à son terme. »

Ainsi, le cadre institutionnel même dans lequel étaient organisées les élections était celui d'une constitution provisoire « octroyée » par le régime d'apartheid – qui, pour l'essentiel, fut confirmée lors de l'adoption ultérieure d'une constitution définitive par le Parlement dominé par l'ANC : à travers le système fédéral, la bourgeoisie blanche conservait son emprise sur le « poumon » économique du pays – la région du Cap – tandis que la province du Kwazulu-Natal ou la « reconnaissance » des

« chefs traditionnels » offraient l'opportunité à l'Inkatha de conserver une certaine influence – son dirigeant Buthelezi, sanglant auxiliaire du régime d'apartheid, se voyant même confié le poste de ministre de l'Intérieur en 1999 !

Un ravalement de façade en noir pour l'apartheid, toutes choses restant égales par ailleurs : la mainmise sur les moyens de production et les richesses du pays restant aux mains de la bourgeoisie blanche – aux Noirs, encore et toujours les ghettos, la misère… avec, il est vrai, le droit de vote et la liberté de circulation. Telles furent les termes de l'« accord » qui permit à l'ANC d'accéder au pouvoir.

Une situation lourde de contradictions

Pourtant, à quatre reprises – en 1994, 1999, 2004, 2009 – les masses noires ont massivement porté au pouvoir une majorité de l'ANC : elles attendaient de cette organisation qu'elle tînt ses promesses – celle d'une véritable réforme agraire redistribuant la terre à ceux qui la travaillent, dans un pays où plus de 80 % des terres restent aux mains des Blancs ; celle de la nationalisation des mines, détenues par les trusts impérialistes ; du développement du droit à l'instruction, à la santé, à une vie décente… Bref, en votant pour l'ANC, les masses exprimaient la volonté de voir réalisé un véritable pouvoir noir, au service des masses noires.

Il faut le rappeler : pour mieux prendre le contrôle du mouvement révolutionnaire des années 1980, les dirigeants de l'ANC et du SACP ont pris appui sur un document programmatique – la « Charte de la Liberté » - et un double-langage, qui consistait à affirmer qu'il fallait franchir l'« étape » de la « révolution démocratique » avant d'envisager d'atteindre celle de la « révolution économique ». D'un côté, les dirigeants de l'ANC s'opposaient pratiquement à la prise révolutionnaire du pouvoir et faisaient alliance avec la bourgeoisie blanche ; de l'autre, le SACP se chargeait de subjuguer les masses – en commençant par l'appareil de la COSATU et de ses syndicats – en promettant la mise en place « ultérieure » de la nationalisation des mines ou de la réforme agraire… et en liquidant au besoin ses opposants.

Deux articles de fond, publiés dans *CPS* n° 49 et 50 (nouvelle série), l'ont montré : au pouvoir depuis 1994, les dirigeants de l'ANC se sont pleinement intégrés au système de pillage impérialiste du pays, foulant au pied toutes les aspirations des masses noires et les maintenant dans la misère la plus complète – tandis que ses dirigeants s'enrichissaient en constituant une bourgeoisie noire parasitaire et dépendante des trusts miniers.

Contenues et étouffées par le formidable appareil de l'ANC et du SACP, les aspirations des masses noires n'ont néanmoins jamais cessé de s'exprimer. En 2004, la contradiction à l'œuvre dans le pays a culminé avec l'élection d'une majorité de plus des 2/3 du Parlement pour l'ANC, tandis que l'Inkatha et le Parti National se retrouvaient réduits à la portion congrue : de puissantes luttes du prolétariat ont recommencé à s'engager, malgré l'étouffoir constitué par les dirigeants de la COSATU et du SACP, qui ont trouvé une première expression centralisée avec de puissantes grèves de fonctionnaires.

Avec le développement de la crise du capitalisme, ces rapports se sont tendus à l'extrême.

A partir de 2004 : crise dans l'ANC et rôle crucial de la « Triple Alliance »

Lors des élections de 2009, si l'ANC est ressortie une nouvelle fois majoritaire, pour la première fois depuis 1994 une opposition bourgeoise substantielle s'est regroupée au Parlement : en effet, le précédent congrès de l'ANC s'était soldé par la victoire – obtenue par des méthodes de gangster – de la fraction dirigée par Jacob Zuma, au détriment du président sortant, Thabo Mbeki. En conséquence, toute l'aile la plus « pragmatique » de l'ANC – celle qui prêchait la conciliation la plus ouverte avec la bourgeoisie blanche – a quitté l'ANC pour former une organisation rivale, le COPE : après les élections, cette organisation s'est empressée de faire alliance avec le successeur du Parti National comme représentant de la bourgeoisie blanche, l'Alliance Démocratique (DA).

Cela ne signifie en rien qu'une « aile gauche » ait triomphé dans l'ANC – au contraire : pour mener à bien sa politique anti-ouvrière, la direction de l'ANC a besoin plus que jamais des dirigeants du SACP et de ceux de la COSATU. En lieu et place des alliances passées avec le Parti National ou l'Inkatha, désormais laminés, la « Triple Alliance » devient la clef de voûte du régime de l'ANC.

Pendant trois ans, cette alliance a tenu bon. Il faut, pour le comprendre, donner quelques éléments d'appréciation sur la nature réelle du prétendu « parti communiste » SACP : ce parti n'a jamais été un parti ouvrier de masse, sur le modèle des partis ex-staliniens d'Europe. De composition essentiellement blanche et extrêmement réduite lors de sa mise en coupe réglée par la bureaucratie du Kremlin, à la fin des années 1920, ce parti est ensuite entré en osmose avec la direction de l'ANC au sein de laquelle il a constitué une école de cadres (Mandela ayant lui-même été membre de ce parti). Le SACP est aussi une véritable police politique au sein du mouvement ouvrier sud-africain : c'est lui qui a mis la COSATU en coupe réglée à la fin des années 1980, a conquis peu à peu sa direction, sélectionné son appareil – liquidant au besoin ses opposants par la calomnie, les poursuites… ou l'intimidation et le meurtre.

En 2012, cependant, la déflagration partie de la grève des mineurs de Marikana a marqué un tournant politique – mettant à mal la tutelle de l'ANC et du SACP sur le mouvement des masses et bousculant la « Triple Alliance » elle-même.

Deuxième partie : après le tournant de Marikana, la classe ouvrière sud-africaine cherche une issue politique

Le tournant politique engagé à Marikana

Malgré les moyens considérables mis en œuvre par le gouvernement ANC dirigé par Jacob Zuma pour s'auto-célébrer à travers les obsèques de Mandela, la situation politique réelle dans le pays s'est exprimée jusqu'au cœur des célébrations : le 10 décembre 2013, Zuma a été hué spontanément et massivement. S'il est indéniable qu'au moins une partie des masses noires ont cherché à rendre hommage à Mandela, en tant que figure dirigeante du combat contre l'apartheid – et si un réel désarroi politique s'est exprimé au demeurant, à travers les applaudissements réservés à Obama ou l'évêque Desmond Tutu - la direction actuelle de l'ANC fait, elle, l'objet d'un rejet de plus en plus massif.

Ce rejet va bien au-delà de la seule figure de Zuma : certes mis en cause personnellement pour des affaires de viol et de détournement de fonds, le président sud-africain est aussi, et surtout, celui qui prend en charge, au compte de l'ANC, la politique et la répression anti-ouvrières dans le pays – celui qui porte la responsabilité du massacre de Marikana d'août 2012.

Depuis cette date, sous l'effet de la crise du capitalisme, la situation politique en Afrique du Sud connaît un tournant :

- D'une part, pour satisfaire les exigences des trusts impérialistes, l'ANC et son gouvernement se sont affranchis publiquement des revendications ouvrières attachées à la « Charte de la Liberté ». Lors de son dernier congrès, l'ANC a ainsi adopté un programme économique intégralement rédigé par la bourgeoisie – le Plan de Développement National (NDP) – qui peut être résumé en ces termes : démultiplication des cadeaux offerts à la bourgeoisie, exacerbation de l'offensive contre les masses noires, liquidation définitive de la référence à une nationalisation des mines ou à une véritable réforme agraire. Du côté de la « Triple Alliance », le SACP s'attelle consciencieusement à la réalisation d'une tâche rendue indispensable : la destruction pure et simple de la COSATU en tant que confédération ouvrière de masse ;
- D'autre part, les masses noires et en particulier la classe ouvrière se sont engagées, suite au massacre de Marikana, dans de puissants combats pour imposer leurs revendications : grèves des mineurs d'août à octobre 2012, grèves des camionneurs et des travailleurs de l'automobile, des travailleurs agricoles, de la métallurgie… Cette intense lutte des classes va au-delà d'une succession de grèves : elle se traduit par un vaste processus de recomposition syndicale et politique, exprimant la recherche active d'une issue par d'importantes fractions du prolétariat et de la jeunesse.

La grève des mines de platine

Une grève massive des mines de platine, engagée fin janvier et toujours en cours au moment où cet article est écrit, fournit une expression significative de la situation politique nouvelle en vigueur dans le pays depuis Marikana.

Cette grève consacre tout d'abord un véritable bouleversement dans le secteur minier : elle est en effet dirigée par le syndicat AMCU, fondé en 1999 à l'issue de scissions successives du syndicat minier de la COSATU, la NUM. Ainsi, en à peine plus d'un an, la NUM, dont l'appareil s'est érigé jusqu'au bout en barrage à la volonté du prolétariat minier lors des grèves de la fin 2012, a perdu des dizaines de milliers d'adhérents : l'AMCU en a gagné une fraction significative, qui montre que les mineurs, loin d'être démoralisés, entendent poursuivre le combat pour leurs revendications.

La principale revendication avancée – une augmentation des salaires à hauteur de 12 500 rands – est celle que portaient les mineurs de Marikana et la plupart des comités de grève de 2012 : elle équivaut à un quasi-triplement des salaires de misère en vigueur dans les mines et se distingue d'une simple revendication « défensive ». A sa manière, elle manifeste le fait que les mineurs aspirent à vivre décemment dans leur propre pays : ils réclament des comptes pour toutes les années au cours desquelles, du point de vue des masses, rien n'a fondamentalement changé malgré la « fin » proclamée de l'apartheid. La grève est largement suivie – jusqu'à 80 % début février, selon le journal patronal *Les Echos*.

Ce mouvement se heurte pourtant à de sérieuses limites : la direction de l'AMCU entend avant tout se servir de son influence récemment acquise pour gagner sa place à la table des négociations avec le patronat. C'est pourquoi la direction de l'AMCU, se targuant de son caractère « responsable », a limité la grève aux seules mines de platine – la grève ayant été décrétée « illégale » dans les autres secteurs, où la NUM reste majoritaire. En 2012, le président de l'AMCU, Joseph Mathunjwa, avait tourné le dos aux mineurs de Marikana par crainte de la répression : c'est malgré lui que les mineurs, blâmant avant tout les dirigeants de la NUM, ont afflué en masse vers son syndicat.

La première question posée est donc celle du contrôle de la mobilisation et des syndicats par les travailleurs : or, la direction de l'AMCU ne se distingue guère des dirigeants de la NUM en matière de gangstérisme. Le 20 janvier, selon un communiqué du jeune Workers And Socialist Party (WASP) d'Afrique du Sud, lors d'un meeting de masse dans le bassin minier de Rustenburg, Mathunjwa, appuyé par son service d'ordre, est allé jusqu'à désavouer publiquement les dirigeants locaux de son propre syndicat… pour avoir appelé à la reconstitution de comités de grève élus sur le modèle des grèves de 2012, et invité à leur meeting le président du syndicat majoritaire de la métallurgie et de l'automobile (NUMSA). De la même manière, les dirigeants de l'AMCU avaient auparavant appelé leurs adhérents à boycotter une grève locale dans

une mine de fer… parce qu'elle était appelée par une section locale de la NUM.

L'appel à la grève de l'AMCU exprime malgré tout la volonté des mineurs et leur pression sur le syndicat : la volonté des dirigeants de l'AMCU de signer dès que possible un « accord » au rabais avec le patronat a, jusqu'à maintenant, été contrecarrée. Début mars, Mathunjwa se voyait encore contraint de déclarer que *« les adhérents décideront eux-mêmes sur la grève »* (AFP, 6/3/2014). Le patronat minier, peu hostile en principe à la reconnaissance de l'AMCU comme nouvel « interlocuteur », appelle en conséquence… à l'arrestation des dirigeants syndicaux, en représailles contre la mise en place de piquets de grève dans les mines.

Bridés pendant des années par la tutelle des dirigeants de la NUM, les mineurs prennent ainsi une nouvelle fois la mesure de leur force. Les questions posées par ce mouvement vont néanmoins au-delà du combat pour le front unique et pour l'extension de la grève : en dernière analyse, les trusts miniers préfèreront mettre la clef sous la porte plutôt que de céder aux revendications des mineurs, contradictoires à la logique du profit.

Garantir aux travailleurs des mines des conditions de vie et de travail décentes, garantir au-delà la satisfaction des besoins sociaux élémentaires par l'exploitation des ressources gigantesques du sous-sol d'Afrique du Sud au profit des masses noires, cela suppose d'aller vers l'expropriation des mines et, pour cela, d'avoir une réponse à la question du pouvoir. C'est aussi une telle réponse qui donnerait toute sa vigueur au mouvement vers la grève générale qui se développe dans le pays depuis 2012.

Le congrès exceptionnel de la NUMSA (décembre 2013)

Le congrès exceptionnel de la fédération syndicale majoritaire des travailleurs de la métallurgie et de l'automobile, la NUMSA, qui s'est tenu du 17 au 20 décembre 2013, constitue de ce point de vue un pas en avant supplémentaire.

Ce congrès, qui s'est tenu du 17 au 20 décembre 2013, affirme avoir réuni 1200 délégués représentant 338 000 ouvriers métallurgistes. Avec l'effondrement de la fédération minière, la NUM, les dirigeants de la NUMSA peuvent désormais se targuer de diriger la plus puissante fédération syndicale d'Afrique du Sud – autrement dit, le plus grand syndicat d'Afrique.

La décision de tenir ce congrès extraordinaire a été prise par un Comité Central de la NUMSA le 11 août 2013, date qui a son importance. Dans un communiqué du 18/10/2013, le porte-parole de la fédération a justifié cette décision ainsi : *« Quand nous nous sommes réunis à notre congrès national de juin 2012, nous n'aurions jamais imaginé qu'un mouvement de libération comme l'ANC adopterait un document néo-libéral comme le Plan de Développement National (National Development Plan, NDP). Nous ne savions pas non plus qu'un massacre de travailleurs comme cela est arrivé à Marikana pouvait se réaliser dans une Afrique du Sud démocratique. Nous ne pouvions non plus imaginer que notre fédération – COSATU – serait à ce point paralysée et incapable de mener la lutte élémentaire pour la mise en œuvre des résolutions, des programmes et des campagnes du 11e congrès. Ce que nous n'avons pas non plus anticipé, c'est que le président de la RSA, qui est également président de l'ANC, signerait une loi de privatisation des routes publiques à travers les péages électroniques. »* (Karl Cloete, porte-parole de la NUMSA).

Nous verrons qu'en réalité, c'est une crise profonde, vitale au sein de la COSATU qui s'est exprimée à travers ce congrès. Ainsi, dès avant son ouverture, le président sortant de la fédération annonçait publiquement sa démission… tandis que le parti ex-stalinien SACP faisait massivement pression sur les délégués au travers d'une lettre ouverte, *« Ne jouez pas avec l'unité de la COSATU »*.

Balayant ces pressions avec une certaine tenue, le congrès de la NUMSA a adopté des résolutions d'une importance considérable. Il a décidé :

- De saluer Marikana comme un *« tournant »* dans la situation politique en Afrique du Sud, alors même que la COSATU et son syndicat minier s'étaient dressés contre la grève des mineurs en 2012. La NUMSA a ainsi levé des fonds pour les familles des mineurs, et fait ovationner une délégation de mineurs lors du congrès ;
- D'appeler la COSATU à rompre avec le gouvernement – alors même que la confédération syndicale est partie prenante de l'» Alliance Tripartite ». Dans ce sens, le congrès a décidé que la NUMSA ne donnerait pas de consigne de vote aux prochaines élections, qui auront lieu début mai 2014. Il faut préciser que, jusqu'à une date extrêmement récente, les dirigeants de la NUMSA étaient eux-mêmes affiliés au SACP… qui aurait selon eux cessé de constituer *l'« avant-garde de la classe ouvrière »* depuis une date récente ;
- D'œuvrer à la constitution d'un *« nouveau front uni (…) d'une manière similaire au Front Démocratique Uni (UDF) des années 1980 »*, pour *« la mise en œuvre de la Charte des Libertés »*, incluant au premier chef la nationalisation des mines et des monopoles ainsi que la réforme agraire ;
- D'« *explorer l'établissement d'un mouvement pour le socialisme »* car *« la classe ouvrière a besoin d'une organisation politique engagée par sa politique et son action pour l'établissement d'une Afrique du Sud socialiste »*.

Une « commission internationale » a été mise en place pour examiner les différentes sources d'inspiration possibles telles que *« le Brésil, le Venezuela, la Bolivie et la Grèce »* (sic). Une *« conférence pour le socialisme »* doit être convoquée ultérieurement, avec pour date limite le premier Comité central de la NUMSA de 2015.

Ces orientations ne sont pas exemptes d'ambiguïtés et appellent éclaircissements et commentaires. Toutefois, il convient d'emblée de souligner ce fait essentiel : alors que, depuis la restauration du capitalisme en ex-URSS, la référence au socialisme semblait avoir été effacée des consciences, alors que la tendance générale dans le mouvement ouvrier depuis lors est à la décomposition, une

organisation syndicale de masse, dans un contexte de mobilisation massive de la classe ouvrière pour ses revendications, affirme sa volonté de doter la classe ouvrière d'un instrument politique, et fait du socialisme sa référence.

A l'origine du congrès exceptionnel : une crise destructrice dans l'appareil de la COSATU

Si la direction de la NUMSA invoque le « tournant » de Marikana pour justifier la convocation d'un congrès extraordinaire, cette affirmation ne recoupe toutefois qu'une partie de la réalité.

Le congrès extraordinaire a ainsi été placé sous le patronage du secrétaire général suspendu de la COSATU, Zwelinzima Vavi : ce dirigeant a été le chef de file des partisans de l'« indépendance » de la COSATU vis-à-vis du gouvernement lors du dernier congrès de la confédération, en octobre 2012 (voir l'article publié dans *CPS* n°50). Pour autant, ni Vavi ni la direction de la NUMSA ne se sont distingués jusqu'à une date récente par leur sympathie pour le mouvement parti de Marikana : en octobre 2012, Vavi déclarait encore que *« Les grèves sauvages servent de prétexte aux compagnies minières pour réduire les effectifs. »* (*L'Humanité*, 23/10/2012), tandis que les dirigeants de la fédération métallurgique faisaient part de leur défiance : *« Aucun syndicat ne doit croire qu'il est immunisé contre un Marikana sur un lieu de travail où il est organisé »* (communiqué du 12/12/2012).

Lors de son dernier congrès régulier, en juin 2012, la direction de la NUMSA appelait encore les travailleurs à *« rejoindre les rangs de l'ANC et du SACP »* pour favoriser la victoire de la *« Révolution Nationale Démocratique »*. En octobre 2012, à l'issue du dernier congrès de la COSATU, c'est Vavi en personne qui a appelé à marcher sur le bassin de Rustenburg pour *« briser la contre-révolution »*, autrement dit balayer les comités de grève élus par les travailleurs.

Autant dire que les positions de Vavi et consorts en faveur de l'« indépendance syndicale » puisent à une autre source qu'à celle d'une saine volonté de défendre les intérêts de la classe ouvrière. Elles expriment plutôt la crainte profonde d'une partie croissante de l'appareil syndical : celle de subir le sort de la NUM, laminée par la vague de grèves issue de Marikana – une crainte explicitement exprimée par les documents de congrès de la NUMSA.

Ces velléités d'indépendance sont toutefois plus que n'en peut supporter le reste de l'appareil confédéral, vertébré par le SACP : ce parti est prêt à détruire toute la COSATU si les développements de la crise et la politique du gouvernement le nécessitent.

C'est ainsi qu'en août 2013, Vavi a été suspendu de manière tout à fait contestable par un « Comité Central Exécutif » de la COSATU, convoqué en-dehors des règles, sous l'accusation infâmante de viol. On le constate : les dates coïncident avec la décision des dirigeants de la NUMSA d'appeler à la tenue de leur congrès extraordinaire. Le secrétaire général de la NUMSA, Irvin Jim, affirme par ailleurs avoir été poursuivi par deux voitures emplies d'hommes armés lors de ce qui fut sa dernière participation à une réunion du SACP…

Depuis le congrès extraordinaire de la NUMSA, la crise s'est encore approfondie : le 29 janvier, aux côtés de la fédération métallurgique, huit autres organisations syndicales de la COSATU représentant les infirmières (DNUSA), les fonctionnaires (PAWUSA et SASAWU), les personnels municipaux (SAMWU), de l'alimentation (FAWU), de la communication (CWU), du commerce et de la distribution (SACCAWU) et… les joueurs de football (SAFPU) ont appelé à la tenue rapide d'un congrès extraordinaire de la confédération. En réponse, l'appareil confédéral a décidé, le 26 février, d'engager une procédure d'expulsion de la NUMSA.

On le voit, la rupture d'une partie de la bureaucratie syndicale avec le SACP et l'appareil confédéral est précipitée par les événements : à la lutte croissante des masses pour leurs revendications correspond une crise profonde dans l'appareil des syndicats. L'exigence d'une rupture de la COSATU avec le gouvernement, avec la « Triple Alliance », est un mot d'ordre juste.

Pris en tenaille entre l'appareil du SACP et la pression des masses, les dirigeants de la NUMSA et consorts sont contraints de chercher une voix médiane, pour ne pas être balayés comme l'a été la NUM : telle est la première signification du *« mouvement pour le socialisme »*, invoqué dans des termes et des délais suffisamment vagues pour laisser à l'appareil de la NUMSA une marge de manœuvre conséquente.

Un précédent historique : le second congrès de la FOSATU (avril 1982)

La crise interne à l'appareil syndical ne suffit pas, cependant, à expliquer comment une perspective telle que la construction d'un *« mouvement pour le socialisme »* ait pu jaillir et être adoptée massivement lors d'un congrès syndical de masse. Cela peut seulement être expliqué par l'histoire du mouvement ouvrier sud-africain et l'héritage des luttes révolutionnaires du prolétariat noir. Le *« mouvement pour le socialisme »* invoqué par la NUMSA n'est pas sans faire écho aux débats fondateurs de la COSATU, au cours des années 1980.

La COSATU ne saurait être réduite à une simple courroie de transmission « syndicale » de l'ANC dans la classe ouvrière : bien au contraire, l'émergence de syndicats ouvriers de masse en Afrique du Sud, au cours des années 1970-1980, a eu lieu malgré la politique de l'ANC et du SACP – une orientation de soumission pure et simple de la classe ouvrière à une direction nationaliste petite-bourgeoise « démocratique ».

La COSATU a été constituée en 1985 par la fusion d'organisations syndicales d'histoires et d'orientations diverses. Si le SACP et l'ANC sont parvenus au terme d'une longue lutte à prendre le contrôle de sa direction, l'aspiration à l'unité, profonde dans la classe ouvrière, s'est également traduite par un afflux massif et rapide d'adhérents : de moins de 500 000 membres revendiqués lors de sa fondation, la COSATU en réunit plus d'un

million et demi aujourd'hui. A l'inverse, les organisations rivales de l'ANC – AZAPO et PAC – qui ont incité les syndicats qu'ils contrôlaient à tourner le dos à l'unification, sur des considérants sectaires, ont lourdement payé cette erreur : elles y ont perdu leur fleuron syndical, la NUM, et ont posé la première pierre de leur marginalisation politique.

La NUMSA a son histoire particulière : l'essentiel de ses membres et cadres fondateurs étaient issus de la Federation Of South African Trade Unions (FOSATU). Sans être pour la plupart membres d'une organisation se réclamant du trotskisme, les dirigeants de la FOSATU étaient largement influencés par l'héritage des militants trotskystes en Afrique du Sud : ce sont en effet les trotskystes qui, les premiers, se sont attelés dans les années 30 à la construction de syndicats noirs de masse – en opposition frontale avec le cours imprimés au SACP par la bureaucratie stalinienne. Ces combats ont laissé leur empreinte sur le mouvement ouvrier sud-africain.

La FOSATU se réclamait ainsi du socialisme : selon une orientation qui s'inspire dans une large mesure de la théorie de la révolution permanente de Trotsky, ils revendiquaient l'indépendance politique et organisationnelle de la classe ouvrière, seule classe à même de mettre à bas le régime d'apartheid et d'aller vers le socialisme – dans le même mouvement où la révolution réaliserait les tâches démocratiques et nationales.

En avril 1982, le second congrès de la FOSATU avait adopté et diffusé à une large échelle le « rapport Foster », du nom d'un de ses principaux dirigeants, appelant à la construction d'un « nouveau mouvement ouvrier » : *« Ce rapport prend acte des modifications sociales survenues dans le pays ; il prend en considération l'apparition d'une nouvelle situation pour la classe ouvrière et en tire des conclusions sur la nécessité de construire un mouvement organisé et spécifique de la classe ouvrière, dont les fonctions ne s'arrêteraient pas aux tâches syndicales. Joe Foster emploie le terme de « mouvement ouvrier » avec un certain nombre d'explications qui confèrent au concept un sens de mouvement politique large de la classe ouvrière (…) Le rapport de congrès ne va pas plus loin. Il ne précise pas les formes possibles ou souhaitables, pour la FOSATU, de cette représentation politique de la classe ouvrière (…) Joe Foster avait, toutefois, quelques mois avant le congrès de 1982, mentionné dans une interview au journal SASPU la nécessité de construire un « parti des travailleurs ». Mais cette notion ne fut évidemment pas reprise au congrès du syndicat. »* (C. Jacquin, *Une gauche syndicale en Afrique du Sud (1978-1993)*, p. 54).

Les conditions concrètes de la lutte contre l'apartheid n'ont pas permis à cette avant-garde d'aller plus loin : confrontée aux assauts politiques déterminés de l'appareil stalinien pour soumettre les dirigeants de la COSATU à l'ANC, ils ont pâti de l'absence d'une véritable organisation révolutionnaire – de l'absence de la IV^{e} Internationale, détruite en 1952-53, et de la dégénérescence des diverses organisations qui se réclamaient du trotskysme. Les dirigeants de la FOSATU ont peu à peu capitulé : hostile à l'origine à la « Charte de la Liberté » parce qu'elle s'opposait à la perspective d'une révolution socialiste, la direction de la NUMSA a, par la suite, accepté d'en faire son « programme minimum » et la condition de son soutien à l'ANC. Joe Foster lui-même a rejoint les rangs du SACP et de l'ANC.

Pourtant, alors qu'aujourd'hui la crise au sein de l'appareil de la COSATU conduit les dirigeants de la NUMSA à rompre avec leurs anciennes tutelles, que les dirigeants de l'ANC balaient toute référence à la « Charte de la Liberté » pour mieux répondre aux exigences des capitalistes en crise, la direction de la NUMSA se voit contrainte de renouer formellement avec certains éléments de l'histoire de la FOSATU : la question d'un *« mouvement politique de la classe ouvrière »*, un *« mouvement pour le socialisme »*, ressurgit.

Nécessité d'un *« nouveau front unique »*

La perspective d'un *« nouveau front unique »*, tel que le congrès de la NUMSA l'a appelé de ses vœux, appelle d'autres commentaires.

La crise ouverte de la COSATU – qui pourrait conduire à court terme à son implosion – appelle aujourd'hui incontestablement un combat ouvert pour la réalisation d'un front uni avec d'autres syndicats de la confédération, sur le terrain des revendications ouvrières, pour la reconquête de la confédération sur ce terrain - et pas uniquement en faveur d'un congrès extraordinaire ou de la réintégration de l'ex-secrétaire général Vavi.

Le combat pour un front unique se pose également en-dehors de la COSATU. Ce ne peut être l'objectif de cet article que d'analyser dans tous ses détails les développements de la lutte des classes dans une Afrique du Sud actuellement en ébullition. Toutefois, c'est un fait incontournable que le mouvement des masses noires se traduit par de nombreux éléments de recomposition politique ou syndicale : comme la tutelle de l'ANC et du SACP craque de toutes parts, surgissent de nouvelles organisations.

Ainsi, dans le secteur minier, décisif, l'AMCU occupe désormais une place incontournable. Chapeautée dès l'origine par un appareil embryonnaire – sans qu'on sache d'où viennent ses ressources pour financer l'embauche de permanents ! – cette organisation est néanmoins traversée par la volonté de combat des mineurs qui l'ont rejointe par dizaines de milliers. Mais le mouvement des mineurs vers l'organisation ne s'arrête pas à l'AMCU et, dans les autres secteurs que le platine, la NUM reste majoritaire.

Au-delà de la classe ouvrière proprement dite, la question d'une jonction entre la classe ouvrière et la jeunesse est posée : tandis que ce qui reste de la ligue des jeunes de l'ANC (ANCYL) continue d'entretenir des relations tendues avec la direction Zuma – sous la pression de la jeunesse noire en proie au chômage et à la déqualification – récemment, le syndicat étudiant COSAS a fait connaître sa volonté d'appeler au boycott des élections générales » *tant que les étudiants ne verraient pas leur droit aux études garanti »* (*Times* d'Afrique du Sud, 30/1/2014). Cette organisation s'est aussitôt attiré les foudres de l'ANC comme de l'Alliance Démocratique (DA) : quoique l'on puisse penser de la validité d'une telle

orientation, elle reflète indubitablement une forte tension en milieu étudiant.
Ainsi, la question d'un vaste front uni des organisations ouvrières et jeunes est objectivement posée : un tel front uni constituerait le meilleur point de départ pour donner une réponse à la question du pouvoir, aller vers la constitution d'un parti ouvrier de masse.

Double langage

Toutefois, les termes selon lesquels la NUMSA pose la question d'un *« nouveau front uni »* est lourde d'ambiguïtés. « Nouveau », parce que la référence explicite de la NUMSA est le « Front Démocratique Uni » (UDF) dirigé par l'ANC dans les années 1980.
L'UDF a été un des leviers majeurs utilisés par l'ANC pour imposer sa direction au mouvement révolutionnaire des années 1980, utilisant frauduleusement l'aspiration des masses noires à l'unité : front sans rivages, ouvert aux Eglises aussi bien qu'aux bourgeois blancs « libéraux », il ne constituait en rien une structure démocratique et limitait la perspective politique commune à l'établissement d'une société « démocratique », à l'« égalité entre Noirs et Blancs ». Ainsi, l'UDF évacuait toutes les questions-clés de la lutte pour liquider effectivement l'apartheid et ses conséquences. Tout en participant à l'UDF, une personnalité cléricale telle que Desmond Tutu pouvait signer une « lettre ouverte » au régime de Pretoria, côte-à-côte avec les dirigeants des principaux trusts impérialistes et avec le dirigeant de l'Inkatha, Buthelezi !
La COSATU, après avoir refusé un temps de se joindre à l'UDF, y était entrée – renvoyant de facto ses revendications « socialistes » au niveau du langage interne, tandis que la perspective avancée publiquement devenait celle d'une « révolution démocratique ».
La direction de la NUMSA, récemment, a conclu un « front uni » avec diverses organisations de jeunesse sur la question de l'« emploi des jeunes » : elle y fait question de son combat pour la « Révolution Nationale Démocratique », terminologie héritée de l'ANC et du SACP. Ainsi, sous prétexte d'« unité », la perspective du « socialisme » brandie par le congrès de la NUMSA semble pouvoir disparaître ou réapparaître au gré des événements… Ce qui montre à quel point l'appareil de la NUMSA reste un appareil bureaucratique, enclin à battre en retraite dès lors que la situation le lui permet.

Les élections du 7 mai 2014

La perspective lointaine d'un « mouvement pour le socialisme », assortie d'un refus de s'engager sur quelque terrain que ce soit lors des prochaines élections, pose un autre problème : dès lors que les masses sud-africaines tendent à mettre à mal la tutelle de l'ANC et engagent la lutte contre l'offensive du gouvernement, de la bourgeoisie blanche et des trusts, dès lors que la succession de grèves ouvrières massives, sur des revendications offensives, tend vers la grève générale, les questions : quelle alternative à l'ANC ? quelle réponse à la question du pouvoir ? se posent de manière croissante et urgente.
Les élections nationales de mai 2014 ne sont, à cet égard, nullement indifférentes pour le prolétariat : ses résultats auront une influence sur les développements de la lutte des classes. De son côté, la bourgeoisie, via l'Alliance Démocratique, entend faire tout son possible pour mettre à mal la majorité ANC à son profit – c'est-à-dire contre les masses.
D'un autre côté, un espace politique se dégage, du côté des masses, que d'autres forces entendent occuper si le mouvement ouvrier ne s'y engage pas.
Témoin d'une recherche politique dans le prolétariat : la naissance et le développement rapide du Workers'And Socialist Party (Parti socialiste des travailleurs – WASP), qui a été fondé fin 2012 par la fusion de certains comités de grève du bassin de Rustenburg et le Democratic Socialist Movement – une petite organisation qui se réclame plus ou moins du trotskysme. Conçu en réalité comme une coalition en vue des élections générales prévues en mai, le WASP revendique également le soutien d'une petite fédération syndicale des transports, forte de 50 000 adhérents et issue d'une scission de la COSATU.
Le « manifeste » électoral de ce parti, réduit à une page, se résume à défendre les mots d'ordre de *« nationalisation des mines, fermes, banques et grandes entreprises sous le contrôle démocratique des travailleurs »*, *« création d'emplois socialement utiles »*, un salaire de 12500 rands mensuels, des *« investissements massifs dans le logement, l'électricité, l'eau, l'hygiène, les routes, les transports publics et les services publics »*, une *« éducation publique, gratuite, depuis la crèche jusqu'à l'université »*, et une *« assurance-santé publique ouverte à tous »*. En dehors des élections, la seule perspective avancée pour réaliser ces objectifs est celle d'une *« grève générale de 24 heures »*.
Saluant les décisions du congrès extraordinaire de la NUMSA, le WASP s'est adressé à ce syndicat dans les plus mauvais termes possibles : il lui a proposé de le rejoindre, purement et simplement. Néanmoins, les dirigeants du WASP ont raison lorsqu'ils considèrent que le combat en vue d'apporter une expression politique à la classe ouvrière noire sur le terrain des élections est un combat incontournable.
A témoin, la tentative engagée par Julius Malema, ancien dirigeant de la ligue des jeunes de l'ANC (ANCYL), de capter à son profit les voix ouvrières et jeunes qui se détacheront de l'ANC : son parti, les Economic Freedom Fighters (combattants de la liberté économique – EFF), dont il a été désigné « commandant en chef » (sic), revendiquait récemment plus de 400 000 adhérents… une cavalerie dans les chiffres, invérifiables et peu probables, qui a surtout pour objectif d'en imposer aux dirigeants de la NUMSA et d'apparaître comme une alternative immédiate à l'ANC.
Dans sa déclaration de fondation, carnavalesque, l'organisation revendique notamment *« l'expropriation*

des terres sud-africaines sans compensation », la *« nationalisation des mines, banques et autres secteurs stratégiques de l'économie, sans compensation »* et le développement des services publics. En réalité, Malema, personnalité plus que douteuse (voir *CPS* n°50), entend rejouer, sous la forme d'une farce populiste, la tragédie de l'accession au pouvoir de l'ANC sur le terrain de la « Charte de la Liberté » et du double langage : son organisation embryonnaire n'est pas une organisation ouvrière, mais elle dresse un obstacle à la constitution d'une telle organisation.

A juste titre, au sujet de cette organisation, le congrès de la NUMSA a relevé que *« Les EFF soutiennent les nationalisations mais n'ont jamais exprimé de soutien pour une nationalisation sous contrôle ouvrier. En fait, ils ont indiqué récemment que cela pourrait inclure, au moins temporairement, une prise de participation majoritaire de l'État. Nous savons que la nationalisation en elle-même n'est pas nécessairement dans les intérêts de la classe ouvrière »* (rapport du secrétariat lors du congrès). A juste titre également, la direction de la NUMSA a fait savoir toute sa défiance à l'endroit de Malema – lui-même un capitaliste enrichi du temps où il participait à la direction de l'ANC. Reste que lui laisser le champ libre lors des élections de 2014 n'augurerait rien de bon quant à la construction effective d'un « mouvement pour le socialisme » : les masses noires sud-africaines n'ont pas besoin de formulations vagues, elles ont besoin d'un parti – un Parti Ouvrier Révolutionnaire.

Quelques conclusions

De toute évidence, sous le choc de la crise, les masses noires sud-africaines cherchent à renouer avec leurs traditions révolutionnaires, celles du combat contre l'apartheid. Elles se dégagent de la tutelle de l'ANC, engagent le combat pour leurs revendications sur le plan de la lutte des classes directe, mais aussi sur le terrain politique, celui de l'organisation. L'appréciation selon laquelle les grèves parties de Marikana ont constitué un tournant politique en Afrique du Sud est pleinement confirmée.

A partir de 1994, compte tenu des contradictions inhérentes au vote massif des masses noires en faveur de l'ANC, *Combattre pour le socialisme* considérait que le mot d'ordre correspondant à la situation était l'exigence du pouvoir noir, mot d'ordre transitoire vers le gouvernement ouvrier.

Depuis 1994, les masses noires ont fait l'expérience des limites du vote pour l'ANC et du gouvernement ANC : elles ont constaté, par leur expérience pratique, que l'ANC les mystifiait et ne répondrait pas à leurs revendications et aspirations fondamentales. Marikana – le massacre de dizaines de mineurs en grève par un gouvernement de la majorité ANC – consacre le divorce entre les masses noires et cette organisation.

En Afrique du Sud, tout l'enjeu de la nouvelle situation politique est de permettre – ou non – l'émergence d'une autre perspective : ce qui suppose d'avancer vers la constitution d'un gouvernement ouvrier. C'est cette question qui s'exprime et se pose à travers, notamment, les résolutions adoptées par le congrès de la NUMSA.

Le mouvement vers la constitution d'un parti ouvrier – ou d'un front unique ouvrier revendiquant l'exercice du pouvoir – dépend des développements à venir de la lutte des classes. L'appareil de la NUMSA reste un appareil bureaucratique : poussé par la crise au sommet de la COSATU à brandir la perspective d'un « mouvement pour le socialisme », il ne va pas jusqu'à revenir sur ses compromissions passées, sur le bilan réel de l'ANC, du SACP et de la COSATU au pouvoir. La porte reste ouverte à un brusque revirement opportuniste.

Il n'en est pas moins certain que l'alternative posée est fondamentalement ceci : ou les masses noires parviendront, dans leur lutte, à dépasser les limites de leur combat passé contre l'apartheid, ou leur mouvement refluera, faute de perspective, au profit de la bourgeoisie.

Sur le plan de la situation politique internationale, d'ores et déjà, l'affirmation par le congrès de la NUMSA de la recherche d'un « mouvement pour le socialisme » - après l'engagement de la COB en Bolivie en faveur d'un « parti des travailleurs » - constitue un fait nouveau, d'une très grande importance : il confirme pleinement notre appréciation selon laquelle l'enfouissement de la perspective du socialisme, et la décomposition du mouvement ouvrier, ne sont en rien des horizons indépassables.

L'Afrique du Sud est un pays déterminant pour l'ensemble du continent africain : qu'une organisation syndicale de masse s'engage effectivement dans la constitution d'un parti ouvrier combattant pour le pouvoir, et un signal puissant serait envoyé aux prolétariats de tout le continent et, au-delà, pour s'engager dans ce sens.

Combattre pour le socialisme reviendra sur ces questions.

Le 9 mars 2014

★

COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

«On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme « (Lénine)

GROUPE pour la construction du Parti et de l'Internationale ouvriers révolutionnaires

Supplément à CPS n°53 – 16 mars 2014

À bas le « pacte de responsabilité » du gouvernement Hollande-Ayrault-Duflot-Pinel et du MEDEF !

Front unique des organisations du mouvement ouvrier (partis et syndicats) pour le retrait du pacte !

La responsabilité des dirigeants CGT, FO, FSU, c'est de rompre toutes les concertations sur le pacte et d'organiser le combat centralisé pour qu'il soit retiré !

Une attaque d'une violence inédite contre la Sécurité sociale, les services publics, la fonction publique

En décidant d'exonérer de 30 milliards les patrons du paiement des cotisations de la branche Famille, le gouvernement pille la Sécurité sociale, vole les travailleurs d'une partie de leur salaire (5% du salaire brut !), car les cotisations sociales ne sont rien d'autre que du salaire différé. D'ores et déjà le ministère de la Santé organise la chasse aux postes dans les hôpitaux publics.

En décidant de réduire de 50 milliards les dépenses budgétaires d'ici 2017, le gouvernement décide non seulement de tailler à la hache dans tous les budgets sociaux, mais aussi d'engager une offensive frontale contre la fonction publique, conduisant à supprimer des dizaines milliers de postes et à réduire les salaires des fonctionnaires, par exemple par la remise en cause des règles de l'avancement de carrière. La réduction de 10 milliards de la dotation de l'Etat aux collectivités territoriales, c'est la destruction des services sociaux assurées par ces collectivités.

C'est donc une évidence pour tout travailleur que toutes les organisations du mouvement ouvrier doivent exiger :

À bas le pacte de responsabilité !

Le pacte de responsabilité portée par des semaines de concertation avec les directions syndicales

« Le pacte de responsabilité ne suppose pas nécessairement l'accord de tous et je le comprends. Mais il appelle la participation de tous. » Lors de ses vœux aux « partenaires sociaux » en janvier, Hollande a indiqué ce qu'il attendait des dirigeants syndicaux : à savoir qu'ils participent à la concertation. Qu'en prime des organisations anti-ouvrières comme la CFDT signent, ce n'est que la « cerise sur le gâteau ». L'essentiel n'est pas dans la signature mais dans la participation. Or à cet égard, les directions de la CGT, de FO, de la FSU ont fait exactement ce que Hollande attendait d'elles.

Et de la même manière, gouvernement et MEDEF s'accommodent sans problème des « critiques » du pacte à la simple condition que les directions des organisations syndicales n'en exigent pas le retrait.

Or précisément, les directions syndicales nationales dans leur appel à la « journée d'action » du 18 mars ont soigneusement évité de se prononcer pour le retrait du « pacte de responsabilité ». *« Ce ne sera pas une journée contre le pacte de responsabilité, mais sur les salaires, l'emploi et le financement de la protection sociale »*, a précisé Lepaon à *l'Express* le 12 février qui avait signé avec la CFDT, la FSU et l'UNSA un appel commun *« dans le cadre des discussions sur le pacte de responsabilité ».*

Gouvernement et MEDEF ont besoin d'associer jusqu'au bout les directions syndicales au « pacte de responsabilité ». Voilà pourquoi la concertation continue dans le privé sous forme de « négociations de branche » et dans la fonction publique dans le cadre de l' « Agenda social fonction publique » de mise en œuvre du rapport Pêcheur : remise en cause de la fonction publique de carrière au profit d'une « fonction publique d'emploi », individualisation des rémunérations déterminée par la hiérarchie locale, mutualisation des services entre ministères, liquidation des corps et de leur gestion nationale, etc.

Combattre le pacte de responsabilité, exige au contraire des directions syndicales :

- qu 'elles refusent de participer aux négociations de branche visant à le mettre en œuvre dans les différentes branches ;

- la rupture immédiate de la concertation des fédérations de fonctionnaires de l' « agenda social fonction publique »

Dans quelques semaines, le gouvernement engage sa responsabilité sur le pacte

Le « pacte de responsabilité » ne fera même pas l' objet d'une loi. Utilisant les procédures réactionnaires de constitution gaulliste de la Ve République, et pour bâillonner les députés PS-PCF (dans le PS, sans se prononcer pour le retrait du pacte, un certain nombre de députés ont émis des « critiques »), le gouvernement Hollande-Ayrault-Duflot-Pinel a décidé d'engager sa responsabilité en demandant un « vote de confiance ».

Combattre le pacte de responsabilité exige des directions syndicales, des partis issus du mouvement ouvrier qu'ils appellent dans l'unité à :

Une manifestation centrale à l'Assemblée nationale pour exiger des députés PS-PCF : Rejetez le pacte de responsabilité ! Refusez de voter la confiance au gouvernement !

Depuis deux ans, la majorité de députés PS (et à sa manière PCF qui a voté par exemple la loi Peillon et le soutien à l'intervention française en Centrafrique) se soumet à toutes les mesures gouvernementales. Seule la mobilisation massive des travailleurs leur imposera de cesser de le faire.

Pour un autre gouvernement, responsable devant la seule majorité PS-PCF dont les travailleurs exigeront la satisfaction des revendications

Une telle manifestation rassemblant massivement travailleurs et jeunes viserait à infliger un coup d'arrêt à la violente politique anti-ouvrière du gouvernement. Elle poserait la question de la constitution d'un autre gouvernement sans ministre de formations bourgeoises, responsable devant la majorité du PS et du PCF qui, rappelons-le a été élue par les travailleurs pour en finir avec la politique de Sarkozy-Fillon, alors que le gouvernement Hollande-Ayrault, non seulement la poursuit, mais l'aggrave.

De ce gouvernement, les travailleurs exigeraient satisfaction de leurs revendications notamment :

- **Contre le chômage (plus de 5 millions en France), arrêt des plans de licenciement, échelle mobile des heures de travail, partage du travail entre toutes les mains disponibles sans diminution de salaires ;**
- **Contre la vie chère, augmentation générale des salaires, échelle mobile des salaires !**

La crise du capitalisme ne cesse de s'aggraver, engendrant chômage, misère, précarité. La seule issue pour les travailleurs est dans la constitution d'un véritable gouvernement ouvrier, expropriant les grands trusts capitalistes, nationalisant sans indemnité ni rachat les banques, organisant la production en fonction des besoins sociaux et non plus du profit. C'est ce pourquoi combattent les militants regroupés autour du bulletin *Combattre pour le Socialisme*.

Le 16 mars 2014

Prenez contact : AEPS – 1 bis, rue GUTENBERG - 93100 MONTREUIL

Site web : **http://socialisme.free.fr** e.mail : **socialisme@free.fr**

Supplément à Combattre pour le socialisme *n° 53 – Directeur de publication : Roland Michel – Imprimerie spéciale*